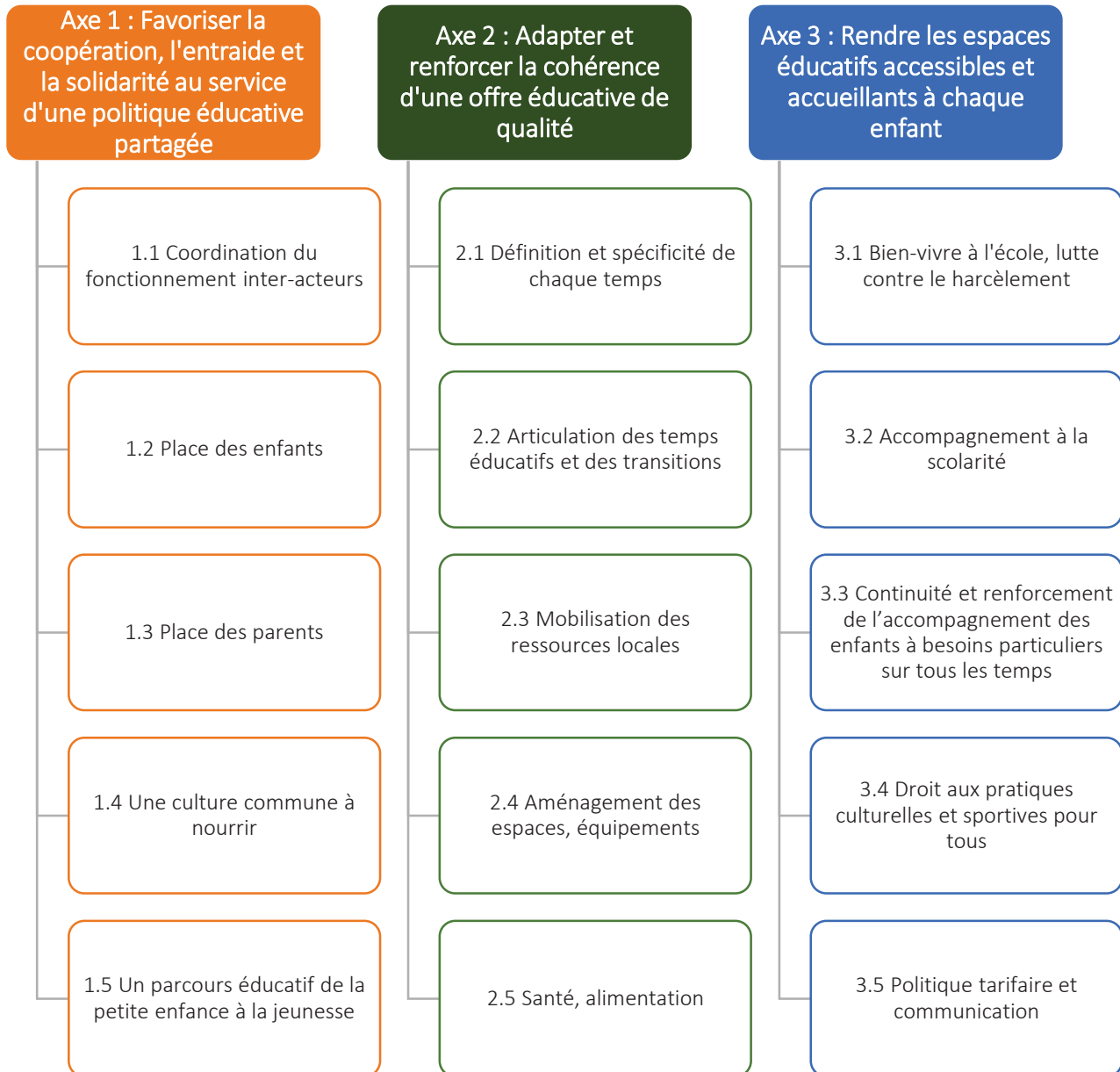




# PARTIE 2 : Politique éducative et Projet Educatif De Territoire VILLE DE FIGEAC **2024-2027**

## Plan d'actions politique éducative 2024-2027

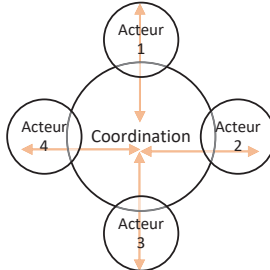
Suite aux travaux menés dans les différents espaces d'échanges et de décision, la politique éducative de la Ville de Figeac pour la période 2024 – 2027 est structurée selon cette armature.



Les pages qui suivent présentent ce plan d'actions de manière détaillée, tel qu'il a été travaillé par les acteurs présents lors des ateliers, et enrichi avec des ressources complémentaires.

Axe 1 : Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée

1.1 Coordination du fonctionnement inter-acteurs

<p><b>Axe 1</b> <b>Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>1.1 Coordination du fonctionnement inter-acteurs</b> : organisation entre professionnels, espaces de co-construction, de régulation, de concertation, d'évaluation</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des nombreux acteurs impliqués, avec des places et des rôles différents : ATSEM, agents communaux, enseignant.e.s, animateur.ice.s, associations partenaires...</li> <li>- Reconnaissance des acteurs vis-à-vis de la Ville : importance accordée à l'éducation</li> <li>- Envie et attente de coordination</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expression d'isolement de certains acteurs et des fonctionnements différents apportant des difficultés de communication</li> <li>- Manque de structuration collective de travail</li> </ul> <p>Enjeu principal : soutenir et renforcer la dynamique collective autour du PEDT et de la politique éducative locale</p> <p>Préconisation : formaliser, faire vivre et alimenter des espaces de concertation associant l'ensemble des acteurs</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le bien-être des enfants, leur éducation, leur épanouissement</li> <li>- Pour répondre aux besoins identifiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Isolement ressenti : permettre, comprendre, valoriser l'action de chacun</li> <li>o Avoir le même niveau d'information et un seul « son de cloche »</li> <li>o Faciliter le suivi et la prise de décision collégiale</li> </ul> </li> <li>- Améliorer la communication entre acteurs, pour plus de cohérence et une dynamique collective.</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutionnalisation des rencontres entre les différents intervenants</li> <li>- Mise en place de référents / coordinateurs / médiateurs</li> <li>- Travailler sur le COPIL et étayer sa mise en place, sur le même modèle que celui proposé pendant la démarche de renouvellement du PEDT</li> <li>- Réflexion sur la pérennisation / stabilisation des personnels dans les écoles (animateurs et animatrices, ATSEM...)</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'une personne responsable de la coordination : prise de poste au plus tard à la rentrée scolaire 2024-25. Cette personne est responsable de la coordination entre les acteurs ainsi que du lien avec les autres dispositifs, notamment ceux portés par le Grand-Figeac</li> <li>- Journal partagé par les différents intervenants dans chaque école dès la rentrée 2024-25, avec comme objectif sa numérisation (en fin de période) : s'appuyer sur l'exemple du cahier partagé à l'école Maurice Lacalmontie</li> <li>- Ouverture de l'ENT des écoles, permettant la mutualisation des accès (avec des niveaux d'autorisation différents) : durant l'année 2024-25</li> <li>- Agrandir le réseau progressivement, tout au long de la période : lister tous les acteurs gravitant autour des enfants : soins (CMP, CMPP, PMI), RASED, structures d'accueil spécialisé (IME, ITEP), ASE, Services de Protection de l'Enfance...</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <p>Un coordinateur ou coordinatrice dont c'est l'unique mission (pas missionné sur un des volets d'intervention des différentes structures), pour l'ensemble des acteurs éducatifs</p>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> 
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel : coordinateur ou coordinatrice (coordonne et forme, informe les acteurs, dont les parents)</li> <li>- Equipements matériels</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement (avec une fiche de poste). Plusieurs exemples d'offres d'emploi et fiches de poste « Coordination Enfance » sont disponibles <u>dans ce lien</u>.</li> <li>- Budget : mairie – PEDT ; Etat – SDJES et CAF (PEDT, CEJ)</li> <li>- Formations spécifiques pour les nouveaux acteurs arrivants</li> </ul>

### On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte

- Si la communication n'est plus une tension
- Si les effectifs sont stabilisés
- S'il n'y a aucun nouveau professionnel sans formation
- Si tout le monde connaît le coordinateur et les outils utilisés
- Si les coopérations entre acteurs sont plus faciles

#### Indicateurs de réalisation :

- Nombre de rencontres réalisées entre différents intervenants de l'école, avec une régularité propre à chaque école (hebdo, quinzaine, toutes les 6 semaines...) remonté à la coordination
- Mise en place des journaux partagés, au moins à deux acteurs, et utilisation régulière
- Recrutements réalisés
- Nombre et thématique de formations communes réalisées associant des acteurs différents
- Des projets menés à plusieurs acteurs autour de l'enfant : lesquels ont été menés par quels acteurs ?

#### Indicateurs de résultats :

- Observations faites par le/la coordinatrice de l'existence de coopérations entre acteurs
- Enquête annuelle auprès des parents :
  - o Mesurer si les parents se sentent mieux informés des problèmes vécus par leurs enfants (chute, peurs, ...)
- Ressenti du personnel municipal et des enseignants sur cette coopération
  - o Réalisation de quelques entretiens chaque année
- Meilleure connaissance par les parents des noms des personnes qui travaillent dans l'école
  - o Comment mesurer cela ?

## 1.2 Place des enfants

<p><b>Axe 1</b> Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée</p>	<p><b>Fiche action</b> 1.2 Place des enfants : recueil, prise en compte et formalisation de la parole des enfants, intégration dans le système d'acteurs et dans l'évaluation</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Plusieurs acteurs menant des actions pour favoriser l'expression et la participation des enfants</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Place des enfants tributaires de l'organisation adulte → large amplitude horaire, cadrage, peu de temps de respiration</li> <li>– Place des enfants peu définie dans le PEDT</li> </ul> <p>Enjeu principal : concevoir et structurer la place des enfants au sein de la politique éducative.</p> <p>Préconisation : consulter et associer les enfants à la construction de la prochaine politique éducative, y compris pour définir leur place dans le système d'acteurs et permettre leur participation effective dans la mise en œuvre et évaluation</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Apprendre à chaque enfant à prendre sa place dans la vie collective (et ceci demande un engagement de tous les acteurs, dans la durée)</li> <li>– Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant</li> <li>– Permettre aux enfants de s'approprier et de s'investir dans leurs temps de vie, leurs lieux de vie, leurs conditions de vie, l'expression et la recherche de solutions à leurs problèmes</li> <li>– Permettre que tous les enfants soient concernés et sollicités pour exprimer leur avis (et pas seulement les classes où se pratiquent les « conseils d'élèves » ou les enfants participant au Conseil Municipal des Enfants, qui est une bonne expérience de participation),</li> <li>– Créer les conditions pour permettre cette expression des enfants, déjà sur leur vie quotidienne, puis plus largement sur la politique éducative : oser prendre la parole, non jugement, cadre, respect de la parole, prise en compte de la parole...</li> <li>– Susciter leur parole individuelle, ainsi que leur parole dans un projet (comprendre, penser, concevoir, décider, réaliser)</li> <li>– Susciter leur prise d'initiatives</li> <li>– Favoriser l'apprentissage de la résolution des conflits sans violence et réduire les conflits, notamment sur le temps méridien</li> <li>– Favoriser le partage de parole entre enfants et parents</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser davantage comment s'y prendre, dans le PEDT</li> <li>- Valoriser et diffuser les pratiques existantes : participation des enfants à la conception de la cour d'école végétalisée, avec l'appui du CEREMA / conseils d'élèves pratiqués à l'Ecole Chapou associant tous les acteurs pour aborder des sujets et/ou résoudre des problèmes de la vie d'école / ...</li> <li>- Inclure cette dimension dans le projet d'école (enseignants)</li> <li>- Imaginer une forme de conseil d'enfants, en complément de la boîte à idées, pour associer les enfants au choix du planning des activités d'APE (Fédération Partir)</li> <li>- Conserver ce choix d'activité APE par l'enfant, en utilisant différents niveaux d'engagement symbolisés par des couleurs (vert / orange / rouge) = apprendre à choisir, à s'exprimer, à dire non</li> <li>- Renforcer le « Coin à soi » dans chaque école où l'enfant choisit de s'installer et dont le choix doit être respecté.</li> <li>- S'inspirer de « Coin émotions » dans une classe ou autres outils</li> <li>- Renforcer l'approche participative des enfants dans tout projet (parler, penser, choisir, agir), les projets APE, les projets initiés par les enseignants, les projets émanant du conseil d'élèves, etc</li> <li>- Favoriser l'égalité entre filles et garçons dans l'expression et la prise d'initiatives : dans tous les espaces. Si besoin, créer parfois des groupes différenciés filles/garçons pour ensuite aller vers mixité dans toute activité (ex : foot, prise de confiance en APE ; parité au CMJ ; une fille et un garçon élu.es par classe, cour d'école CEREMA)</li> <li>- Organiser des espaces de parole libre (ex : puberté, sexualité...) avec le soutien de professionnels spécialisés auprès des animateurs APE (cf. Planning Familial pour les CM2)</li> <li>- Autre proposition apportée dans l'atelier, relative plutôt au stress du temps méridien : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Organiser une réflexion participative avec les enfants pour améliorer le temps méridien et le problème de bruit, ce qui permettra aux enfants de proposer des solutions et d'y être impliqués,</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Dès l'année scolaire 2024-25 : Formation ou partage d'une approche commune entre tous les professionnels</b> intervenant auprès des enfants afin de renforcer la cohérence éducative entre les différents acteurs – ce qui ne signifie pas uniformité : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Partager des méthodes et outils entre professionnels (pratiqués par plusieurs enseignantes et pouvant être partagés entre tous) : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Outils pour la résolution des conflits entre acteurs / communication non violente pratiquée et transmise aux enfants (clarté des messages, parole, mise en pratique par jeux de rôles / approches de régulation et médiation ;</li> <li>– Apprendre aux enfants à reconnaître leurs émotions ; à se mettre à la place de l'autre et à écouter ;</li> <li>– Groupe de paroles et de propositions, sur le modèle du conseil d'élèves (« je propose, je suis content, j'ai une question, je félicite » ;</li> <li>– Outils et jeux pour lutter contre les stéréotypes de genre et faire découvrir et pratiquer concrètement toute activité, par filles comme garçons</li> <li>– Posture et approche participative avec les enfants</li> <li>– Des matériels pédagogiques favorisant l'autonomie</li> <li>– Des « rituels » favorisant l'appropriation de son temps par l'enfant : faire le planning de la journée ensemble le matin, des règles partagées de gestion de la salle de classe, des responsabilités données aux enfants...</li> </ul> </li> <li>– Accompagner et formaliser l'expression des enfants pour faire remonter leur parole directement auprès des instances de gouvernance</li> </ul> </li> <li>- <b>Dès l'année scolaire 2024-25 : Des temps pour permettre aux parents de comprendre ces pratiques et d'entrer dans l'école</b>, dans l'esprit « école ouverte » et en lien avec le CLAS (cf. FA 1.3 et 3.2), par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Café-échanges avec des parents dans la classe avec présentation de leurs rituels par les enfants et enseignants,</li> <li>. Temps de rencontre et de partage d'expérience autour de thèmes concrets utiles aux parents : les conflits, donner les mêmes chances aux filles et aux garçons, la parole, l'autonomie de l'enfant... (voir partenaires pour organiser cela),</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduire un self pour plus de fluidité et d'autonomie, pour manger à son rythme,</li> <li>- Créer une cantine à Chapou pour éviter temps longs de déplacement et d'attente dans l'autre école,</li> <li>- Installer des paravents insonorisants,</li> <li>- <b>Points de vigilance :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- susciter la même expression et participation des enfants à besoins particuliers</li> <li>- ne pas sur solliciter les enfants.</li> <li>- quand l'expression est sollicitée, la démarche doit être sincère et non pas un « exercice sans suite ».</li> <li>- besoin de cohérence entre les acteurs et leur posture vis-à-vis des enfants.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Repas partagé préparé ensemble, parents enfants enseignants autres, professionnels, un midi ? à l'occasion d'activités ordinaires ou extraordinaires (cross, sortie...)</li> <li>. Valorisation de réalisations d'enfants – « ordinaires », pas seulement le compte rendu d'une sortie extérieure, les « cahiers de vie »</li> <li>. Journée ouverte d'accueil le jour de la rentrée et/ou partager un moment joyeux, un spectacle où enfants et parents sont réunis...</li> <li>- <b>Années scolaires 2025-26 et 2026-27 :</b> prévoir et définir un espace au sein des instances de gouvernance (notamment, Comité de Pilotage) permettant la participation des enfants et des jeunes.</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <p>Un petit groupe de travail inter acteurs. La coordination PEDT lance le groupe inter-acteurs.</p>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <p>Coordination PEDT : lancement du groupe de travail inter-acteurs. Groupe de travail : responsable des actions mises en œuvre.</p>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formaliser ce partage régulier entre professionnel.le.s,</b></li> <li>- <b>Dédier des temps pour cela :</b> du temps prévu pour les agents municipaux et salariés Fédé Partir et du temps pédagogique dégagé (journée « banalisée » ?) pour les enseignants (voir Education nationale)</li> <li>- <b>Un espace pour permettre aux professionnel.le.s de recevoir un enfant individuellement</b></li> <li>- <b>Améliorer les espaces :</b> pour favoriser l'autonomie avec la présence proche d'un adulte et le calme (espaces plus modulables au lieu de 60 enfants à la fois dans une grande salle, coins à soi...)</li> <li>- <b>Plus de personnel :</b> par exemple pour plus de 60 enfants dans les temps périscolaires du midi et du soir</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualisation entre acteurs</li> <li>- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les actions auprès des parents</li> <li>- Plus de liens (informels ?) avec les parents et implication des parents délégués</li> <li>- Tous les acteurs</li> <li>- ANACEJ, Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Ressources</u></li> <li>- <u>Formations</u></li> </ul> </li> <li>- Rapport défenseur des droits 2020 : « Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte »</li> <li>- Autres ressources : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur France Culture : <u>Les enfants peuvent-ils parler ?</u></li> <li>- Damien Boone : <u>À chacun sa place : la limitation de l'action politique des enfants dans la ville. Le cas des conseils municipaux d'enfants (CME)</u></li> <li>- Damien Boone : <u>La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit : une étude des sentiers de la (dé)politisation des enfants</u></li> </ul> </li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Climat plus serein</li> <li>- Enfants plus participants</li> <li>- Diffusion de la communication non-violente</li> <li>- Meilleure prise en compte des enfants dans les projets et actions menés</li> </ul> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de visites, portes ouvertes, etc (différents des réunions) pour les parents</li> <li>- Nombre de parents entrés dans l'école pour une visite, une réunion, des portes ouvertes</li> <li>- Organisation de temps de transmission/de formation des enseignants sur la mise en place des conseils d'élèves</li> <li>- Nombre de conseils d'élèves mis en place et fonctionnant régulièrement</li> <li>- Fréquentation du coin à soi (comptage sur des périodes)</li> <li>- Inventaire des différents types d'actions réalisées, changements ou améliorations (avec transmission)</li> <li>- Existence de compte rendus</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des observations des enseignants et acteurs sur les actions réalisées et l'amélioration de la prise de parole des enfants / lors par exemple d'une réunion annuelle</li> <li>- Recueil de paroles d'enfants</li> <li>- Enquête simple auprès des enfants (5 questions sur questionnaire : as-tu le temps de t'exprimer ? et autres questions simples...) : une fois dans le PEDT</li> </ul>	

### 1.3 Place des parents

<b>Axe 1</b> <b>Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée</b>	<b>Fiche action</b> <b>1.3 Place des parents</b> : implication des parents, recueil et prise en compte de la parole des parents, intégration dans le système d'acteurs, dans l'évaluation
<b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b>	
<b>Rappel du contexte</b> Atouts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils d'Ecole réguliers</li> <li>- Mobilisation des parents lors de moments de crise</li> </ul> Faiblesses : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'Ecole : espace d'information, peu propice au travail collectif</li> <li>- Participation et implication des familles peu régulière</li> </ul> Enjeu principal : place et implication des familles dans la politique éducative Préconisation : inclure et développer des actions à destination des parents dans un contrat local d'accompagnement à la scolarité	
<b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre à la faible mobilisation des parents dans les lieux et instances qui leur sont proposés</li> <li>- Recréer du lien entre les parents, l'école et les lieux d'accueil des enfants</li> <li>- Redonner sa place à la co-éducation</li> <li>- Réinvestir les responsables légaux dans le suivi de la scolarité des enfants</li> </ul>	
<b>Contenu de l'action</b>	
<b>Que proposons-nous, exactement ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil filmé de la parole des enfants, sur le rôle et la place de leurs parents dans les établissements scolaires (Fédération Partir)</li> <li>- Invitation à déjeuner à la cantine (Fédération Partir)</li> <li>- Journée des métiers / talents : invitation des parents à venir dans les établissements (enseignant.e.s) : s'appuyer sur l'expérience de la Fédération Partir</li> <li>- Faire appel à des parents ayant un métier ou un engagement bénévole en rapport avec un projet de l'école (enseignant.e.s)</li> <li>- Classe ouverte (enseignant.e.s)</li> <li>- Repas partagés et retour des « kermesses » dans les écoles (enseignant.e.s et Fédération Partir)</li> <li>- Création d'un espace de rencontre pour parents (Fédération Partir)</li> <li>- Commission de parents qui font des propositions sur le fonctionnement de l'école</li> <li>- Inclure des actions de sensibilisation et accompagnement des parents dans le cadre d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (cf. FA1.2 et FA 3.2)</li> </ul>	<b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre vigilant avec le temps que l'on pourrait demander au corps enseignant</li> <li>- Rentrée 2024-25 : Mise en place d'un groupe de travail pour prioriser et organiser les propositions évoquées, à l'initiative des « adjoint.e.s » des écoles en lien avec les parents d'élèves et la Fédération Partir</li> <li>- Année scolaire 2024-25 : Mise en place Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, mise en place boîtes à idées pour les parents et temps d'expression à organiser par la Fédération Partir lors d'événements</li> <li>- A partir de l'année scolaire 2025-26 : envisager une réorganisation des temps périscolaires sur 2 après-midi afin de faciliter le lien entre parents et enseignant.e.s aux sorties d'école.</li> </ul>
<b>Qui est référent de cette action ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les parents délégués</li> <li>- Un enseignant.e par école (adjoint.e)</li> </ul>	<b>Qui s'occupe de quoi ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CF. « que proposons nous » (répartition par actions)</li> </ul>
<b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'implication et la cohésion des parents, en créant trois écoles du CP au CM2, pour un lien avec les enfants et leurs familles sur le long terme</li> </ul>	<b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animateurs et animatrices</li> <li>- Les associations figeacoises</li> <li>- <u>Canopé : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants</u></li> <li>- <u>Réseau Parentalité 49 : Comment animer des espaces d'échange entre parents en lien avec l'école ?</u></li> </ul>
<b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formes de liens avec les parents sont plus diverses et le nombre de parents en lien avec les autres acteurs éducatifs sont plus nombreux</li> <li>- Les enfants sont plus impliqués dans leurs apprentissages et leur vie d'écolier</li> </ul> Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps préparation de ces nouvelles actions, associant des parents et des enseignants</li> <li>- Mise en place de nouvelles actions</li> <li>- Nombre de parents présents aux réunions et aux nouvelles actions à l'école (visites, portes ouvertes, journée des métiers, repas de parents à la cantine...) et nouvelles actions des Amis des écoles (temps festifs, grillades...)</li> <li>- Ecoute et observations de paroles de parents par des animateurs et des enseignants – à rassembler dans un écrit</li> <li>- Nombre de réunions de parents d'élèves pour préparer les conseils d'école (ces réunions commencent à se faire)</li> <li>- Expressions de 10 délégués de parents à recueillir via le groupe whatsapp de l'école Chapou créé récemment</li> </ul>	

#### 1.4 Une culture commune à nourrir

<p><b>Axe 1</b> Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée</p>	<p><b>Fiche action</b> 1.4 Une culture commune à nourrir : formations communes et entre professionnels, projets inter-établissements / inter-acteurs</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplicité / diversité d'acteurs pour assurer l'accueil des enfants tout au long de la journée</li> <li>- Des initiatives de concertation au niveau de chaque école, ex : chartes, réunions régulières...</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail collectif tributaire d'initiatives personnelles, sans structuration d'ensemble</li> <li>- Des corps de métier avec des orientations éducatives, des méthodes de travail, des temps et des espaces d'intervention différents</li> </ul> <p>Enjeu principal : valorisation des différents corps de métier et groupes professionnels</p> <p>Préconisation : agir dans une logique de complémentarité, qui permette de faire vivre les spécificités de chaque acteur</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence des acteurs pour un accompagnement des enfants en confiance et en sécurité</li> <li>- Communiquer, rassurer et orienter les familles (identifier les différents acteurs)</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de réunions de concertation entre les différents acteurs éducatifs dans toutes les écoles. Exemple : enseignant.e.s, Mairie, Fédération Partir... afin d'identifier les sujets et besoins de formation, monter un plan de formation sur la durée du PEDT, les prioriser dans le temps et budgétiser la prise en charge ( ? )</li> <li>- Distinguer les temps de régulation réguliers (fréquence à fixer dans chaque site, avec souplesse) sur la vie quotidienne, et les temps de travail approfondi sur un ou plusieurs thèmes (par site ou inter sites)</li> <li>- Si possible, élargir à d'autres acteurs / partenaires (visio possible si présentiel difficile)</li> <li>- Faire le lien avec la proposition de la fiche action « Place des enfants » : journée de rencontre / formation sur le temps scolaire (élèves, enseignant.e.s, parents, Fédération Partir, élu.e.s, éducateur.ice.s...)</li> <li>- Elargir les actions partagées à d'autres acteurs (exemple : projets d'école, projets Fédération Partir), notamment les parents</li> <li>- Mettre en place des formations ouvertes à l'ensemble des intervenants (enseignant.e.s, animateur.ices, ATSEM, agents...) afin d'impulser les échanges et de contribuer à la cohérence de leurs visions.</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager l'expérience, sur l'impulsion de la Ville (en pre-rentrée ? avant le Conseil d'école ?) sur la première année : commencer dès la présentation du PEDT</li> <li>- Temps dédié aux conseils d'école pour présenter les actions de chaque partenaire, et les mettre en lien</li> <li>- Evaluation en 2<sup>ème</sup> année</li> <li>- Améliorer la communication et le partage de projets pour une dynamique commune</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination PEDT en lien avec les directions d'écoles et les autres acteurs Mme. Roques (Ville de Figeac)</li> <li>- Education Nationale ( ? )</li> <li>- Relais auprès de tou.te.s les élu.e.s</li> <li>- Fédération Partir (acteur qui interagit avec tous les partenaires dans chaque école)</li> </ul>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directions d'école : invitation de tous les partenaires autour de la table</li> <li>- Nécessité d'une personne qui fait le lien (personne dédiée, dont c'est la tâche), qui coordonne les acteurs entre eux sur le terrain, et qui a des missions répondant aux besoins tripartites (Fédération Partir, écoles, mairie, partenaires)</li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains et donc, financiers ( + + + )</li> <li>- Plan de formation des différentes catégories de professionnels (CNFPT / Education Nationale / OPCO pour les salariés du privé</li> <li>- Volonté de concertation</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de réunions de régulation régulières à l'école Chapou</li> <li>- Coordination émanant de la Ville</li> <li>- <u>CNFPT : formations conjointes enseignant.e.s / ATSEM</u></li> <li>- <u>Canopé 46 : ressources et formations</u></li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si ces rencontres partenariales sont effectives</li> <li>- S'il y a des actions menées de concert</li> </ul> <p>Indicateurs de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en place d'une réunion annuelle de bilan avec tous les acteurs et élaboration de pistes d'amélioration</li> <li>- Existence de temps de régulation dans chaque école, spécifique au temps méridien, régularité à fixer par chaque école</li> <li>- Autres temps de régulation mis en place inter-acteurs</li> <li>- Temps de formation commune associant des acteurs différents et bilan de ces formations</li> </ul> <p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation par la coordination sur l'amélioration des coopérations</li> </ul>	



## 1.5 Un parcours éducatif de la petite enfance à la jeunesse

<p><b>Axe 1</b> Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée</p>	<p><b>Fiche action</b> 1.5 Un parcours éducatif de la petite enfance à la jeunesse : transitions école primaire – secondaire ; liens entre temps scolaires / périscolaires / extrascolaires adolescence et jeunesse</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des passerelles existantes entre les niveaux (Fédé Partir) et des dispositifs existants, facilitant l'expérimentation : CLAC</li> <li>- Volonté partagée de travailler sur les périodes en termes de transition et non de rupture</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chevauchement avec les compétences de l'EPCI (petite enfance – jeunesse)</li> </ul> <p>Enjeu principal : globalité de la politique éducative</p> <p>Préconisation : consolider et approfondir l'offre auprès de la petite enfance, l'inscrivant dans un parcours lisible avec des passages construits</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter les ruptures</li> <li>- Eviter les départs vers l'enseignement privé</li> <li>- Pour répondre au besoin de continuité dans les parcours</li> <li>- Pour améliorer la qualité de l'accueil</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dispositif « passerelle » pour assurer la transition dans l'étape 2 – 3 ans</li> <li>2. Accueil des enfants de « presque 3 ans » à partir du printemps dans les écoles, avec une démarche de projet</li> <li>3. Identifier la crèche pour les 0 – 2 ans et privilégier le Jardin d'Enfants et le dispositif « passerelle » pour les 2 – 3 ans, afin de créer plus de places en crèche</li> <li>4. Liaison école – collège efficiente et effective, sur le temps de travail de tous les professeurs (CM2 + Collège)</li> <li>5. Présence d'un.e représentant.e Fédération Partir ou ATSEM lors du premier jour de classe (CP, 6<sup>ème</sup>)</li> </ol>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <p>Mise en œuvre dès la rentrée 2024</p> <p>2024-2025 : élaboration de propositions plus précises pour l'action n°4, par un groupe de travail initié par la mairie en lien avec les directions d'école et le Collège</p>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Commune, Education Nationale, CAF</li> <li>2. Commune, Parents, Education Nationale, CAF</li> <li>3. Commune, CAF</li> <li>4. Education Nationale, Commune</li> <li>5. Commune</li> </ol>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail collaboratif, sur des temps banalisés et payés</li> <li>- Voir aussi fiche 1-1 Coordination et 1-3 place des parents</li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel, temps, financement</li> <li>- Formalisation des actions au sein des projets d'école, d'établissement</li> <li>- Parents</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires Education Nationale</li> <li>- Centre Social</li> <li>- Partenaires commune, Fédération Partir, Repaire des 2 Vallées</li> <li>- PMI, MSD, CAF</li> <li>- Grand-Figeac</li> <li>- Parents</li> <li>- <a href="#">Guide bonnes pratiques temps périscolaires en maternelle</a></li> <li>- <a href="#">Memento réglementaire des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif</a></li> <li>- <a href="#">Conventionnement et financement des ALSH par la CAF</a></li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les familles sont rassurées</li> <li>- Les élèves sont sereins et en confiance</li> <li>- Les gens ont eu plaisir à travailler ensemble</li> </ul> <p>Indicateurs de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des effectifs scolaires, par école et par classe</li> <li>- Nombre d'enfants quittant le primaire public pour le privé</li> <li>- Evolution du nombre d'enfants de 2 ans qui s'inscrivent dans le privé et qui reviennent dans le public</li> <li>- Organisation de visites du primaire par les enfants de maternelle (et ajouter les parents)</li> <li>- Organisation de visites organisés au collège pour les enfants de primaire (et ajouter les parents)</li> <li>- Organisation d'activités en commun entre CM2 et 6è, et entre maternelle et primaire</li> <li>- Fréquentation des enfants et des parents à ces visites</li> <li>- Nombre de parents et enfants participant individuellement aux portes ouvertes</li> <li>- Nombre d'enfants scolarisés dans d'autres collèges que Figeac</li> <li>- Nombre d'enfants scolarisés à Figeac et issus d'autres communes</li> </ul>	

## Axe 2 : Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité

### 2.1 Définition et spécificité de chaque temps

<b>Axe 2</b>		<b>Fiche action</b>	
<b>Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité</b>		<b>2.1 Définition et spécificité de chaque temps</b> (qualification des spécificités de chaque temps) : <i>garderie, temps scolaire, temps méridien, APE, CLSH périscolaire, extrascolaire...</i>	
<b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b>			
<b>Rappel du contexte</b>			
Atouts :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplicité / diversité d'acteurs pour assurer l'accueil des enfants tout au long de la journée</li> <li>- Des initiatives de concertation au niveau de chaque école, ex : chartes, réunions régulières...</li> </ul>			
Faiblesses :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Densité de la journée</li> <li>- La transmission et la pérennisation des initiatives de concertation déjà testées</li> </ul>			
Enjeu principal : Valorisation des différents corps de métier et groupes professionnels, dans un esprit de cohérence et de sécurité pour les enfants			
Préconisation : Agir dans une logique de complémentarité, qui permette de faire vivre les spécificités de chaque acteur			
<b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour gagner en fluidité dans l'organisation des journées (pour tout le monde : enfants, communauté éducative, agents mairie, parents)</li> <li>- Pour faciliter la transmission entre intervenants</li> <li>- Pour rendre lisible l'organisation des différents temps aussi bien à l'interne qu'à l'externe</li> </ul>			
<b>Contenu de l'action</b>			
<b>Que proposons-nous, exactement ?</b>			
Principe : mêmes lieux, mêmes règles			
Pour cela : concertation entre acteurs + pictogrammes, affiches, réunions de régulation avec les enfants			
Proposition travaillée pour le fonctionnement en élémentaire ; il serait important de faire le même travail par rapport à la maternelle			
Horaire	Quel temps ? Qui est responsable ?	Attentes vis-à-vis de ce temps et conditions de mise en œuvre	Ressources, besoins, remarques
7h30	Garderie (Mairie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parents : que leurs enfants soient accueillis en sécurité, dans un climat apaisant</li> <li>- Enfants : être dans un environnement plus sécurisant, faire « ce qu'il veut », voir ses amis</li> </ul>	Pourquoi pas petit-déj à l'école ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Petits déjeuners dans les écoles pour favoriser l'égalité des chances</u></li> <li>- <u>Programme National Nutrition Santé</u></li> </ul>
8h35	SAS (Enseignant.e.s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassemblement, décompression</li> </ul>	
8h45 à 11h45	Temps scolaire (Enseignant.e.s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début de la classe à 8h45</li> <li>- Enseignant.e.s : que les enfants soient en posture d'élève, enseignements fondamentaux</li> <li>- Parents : que leurs enfants apprennent des choses</li> <li>- Enfants : envie d'apprendre</li> </ul>	
15 – 20 min	Récréation matin (Enseignant.e.s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps libre mais encadré</li> <li>- Temps surveillé</li> </ul>	
11h45 à 13h45	Temps méridien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parents : que les enfants mangent à leur rythme, à leur faim, dans le calme, dans le respect de leurs envies et besoins</li> <li>- Enseignant.e.s : temps de récupération pour les enfants, calme, pour une reprise apaisée des enseignements</li> <li>- Enfants : joyeux, temps défoirer pour certains, de repos / ressourcement pour d'autres ; manger, jouer</li> <li>- Agents communaux : attente de renfort, car ils ne sont pas assez nombreux</li> <li>- Animateur.ice.s : pouvoir animer, répondre aux besoins des enfants, un temps moins régenté (il est très speed)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de permettre une plus grande formation pour les agents</li> <li>- Besoin de rééquilibrer les temps d'intervention et d'animation pour plus de cohérence (un coup il y a 4 encadrants, un coup 10...)</li> </ul>
13h45 à 16h00	Temps scolaire (Enseignant.e.s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignant.e.s : travailler aussi efficacement que le matin</li> <li>- Enfants : digérer, apprentissages adaptés au moment de la journée</li> </ul>	
16h00	Besoin d'un SAS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfants : SAS de décompression suite au temps scolaire</li> </ul>	Problématique transport pour assurer un SAS : solliciter Région dès la rentrée 2024-25
16h00 à 16h45	Activités Péri-Educatives (Fédération Partir et associations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfants : s'amuser, découvrir</li> <li>- Parents : que leurs enfants fassent des découvertes, apprennent autrement, s'amuse</li> <li>- Animateur.ice.s : partager, apporter « autre chose »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage juste après temps scolaire : très violent, pas de temps de décompression</li> <li>- Temps d'activité perdu (30 minutes effectives car besoin de 15 minutes de pause)</li> </ul>
16h45 à 19h15	Centre de Loisirs Périscolaire, Aide Leçons (Fédération Partir)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfants : s'amuser, temps privilégié car moins de monde</li> <li>- Parents : que leurs enfants soient en sécurité, qu'ils aient fait leurs devoirs (manque d'offre aide aux devoirs)</li> <li>- Animateur.ice.s : accompagner les enfants, avoir un lien avec leurs familles</li> </ul>	

**On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte**

- Mise en place d'un cahier de communication au sein de chaque école pour s'assurer que les informations circulent au quotidien.
- Réalisation de réunions régulières de coordination – à chaque période- avec tous les acteurs impliqués :
  - o Nombre de rencontres : 5 / an minimum
  - o Nombre et type d'acteurs participant à ces réunions
- Satisfaction des acteurs professionnels (lors de la dernière réunion, par exemple) en termes d'amélioration et fluidité de la communication

## 2.2 Articulation des temps éducatifs et des transitions

<p><b>Axe 2</b> <b>Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>2.2 Articulation des temps éducatifs et des transitions : droit au repos, amplitude horaire en fonction des besoins des parents, allègement en fonction des besoins des enfants</b></p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b> Atouts :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attention partagée par les acteurs concernant l'importance du rythme des enfants</li> </ul>           Faiblesses :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur de journée et de semaine imposée aux enfants au regard des contraintes d'organisation familiale (indépendamment des 4 / 4,5 jours)</li> <li>- Besoin de temps libres, d'espaces de transition et de respiration entre les différents temps, de moments sans propositions exprimé par les enfants</li> <li>- Parents peu ou pas sensibles aux besoins de coupure exprimés (demande de plus de contenu)</li> </ul>           Enjeu principal : Allègement du rythme des journées et des semaines des enfants            Préconisation : Construire les transitions entre les différents temps de la journée, en assurant des espaces de respiration            Engager un travail de concert entre les acteurs pour diminuer l'ensemble des facteurs contribuant au stress des enfants</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer le stress</li> <li>- Respecter le rythme des enfants</li> <li>- Améliorer le confort des temps collectifs</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le nombre d'adultes sur la garderie du matin, et le midi</li> <li>- Décaler les horaires de la pause méridienne entre Chapou et Paul Bert, pour limiter « la course » et allonger le temps de récréation post-repas</li> <li>- Temps de pause (« relaxation ») à 16h, avant le début des temps péri-éducatifs</li> <li>- Allonger le temps scolaire du matin pour diminuer le temps scolaire de l'après-midi</li> <li>- Créer des espaces qui permettent de répondre aux besoins individuels / collectifs</li> <li>- Réfléchir aux temps de transmission</li> <li>- Besoin de transmission enseignant.e.s – parents : revoir le sas qui empêche la communication à l'école Chapou</li> <li>- Organisation permettant la récréation de l'après-midi en maternelle</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ère</sup> réunion de concertation, par école, avant la fin de l'année scolaire : premières propositions + réunion de commission une fois par trimestre</li> <li>- Dès l'année scolaire 2024-25 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renfort des équipes garderie du matin</li> <li>- Organisation permettant la récréation de l'après-midi en maternelle</li> <li>- Engager la réflexion sur les améliorations pour le temps méridien, pour chaque école (horaires, personnels, aménagement matériel ?) pour réduire le stress</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination : Mairie</li> <li>- Tous les acteurs sont concernés</li> <li>- Réflexion à mener par école</li> </ul>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mairie :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une commission par école, inclure et impliquer les délégué.e.s de parents</li> <li>- Créer une boîte mail des délégué.e.s de parents par école (fait à Louis Barrié, cela aide à la transmission d'informations entre parents délégué.e.s. Pour cela, il est nécessaire de réussir à obtenir les adresses mail, et donc de prévoir l'autorisation dans la fiche d'inscription Mairie au début de l'année)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains</li> <li>- Matériel : organisation des espaces</li> <li>- Réflexion dans chaque école sur l'organisation de la journée : moyens, contraintes et enfants différents selon les écoles)</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acteurs</li> <li>- Les associations volontaires, en cohésion avec les réflexions engagées</li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants expriment un mieux-être et sont plus apaisés : observation et retour lors des réunions de rencontre</li> <li>- Les enfants sont écoutés selon leurs besoins : observation et retour lors des réunions de rencontre</li> <li>- Réunions multi-acteurs organisées par école : 5 / an minimum</li> <li>- Temps de pause / sas de décompression uniforme sur toutes les écoles :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place de 15 minutes entre la fin des temps scolaires et les APE, 10 minutes entre la fin du repas et le début du temps scolaire</li> <li>○ Analyse avant / après de la nervosité des enfants</li> </ul> </li> </ul>	

## 2.3 Mobilisation des ressources locales dans la politique éducative

<p><b>Axe 2</b> <b>Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>2.3 Mobilisation des ressources locales dans la politique éducative :</b> place des associations et autres acteurs locaux</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplicité / diversité d'acteurs pour assurer l'accueil des enfants tout au long de la journée</li> <li>- Présence d'intervenant.e.s extérieur.e.s</li> <li>- Richesse et diversité des activités proposées, qui ne seraient pas accessibles autrement à tous les enfants</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources culturelles, sportives... du territoire à mobiliser davantage</li> <li>- Durée très courte des temps d'APE</li> <li>- Chevauchement avec les compétences de l'EPCI (petite enfance – jeunesse)</li> </ul> <p>Enjeu principal : Maintien et renfort d'une offre qualitative et large, tant dans le sport, la culture, l'environnement, la connaissance de sa ville, etc</p> <p>Préconisation : Adapter davantage l'offre périscolaire aux spécificités de chaque tranche d'âge, en renforçant les équipes</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour permettre à tous une ouverture socio-culturelle et sportive</li> <li>- Besoin égalitaire</li> <li>- Meilleur respect des rythmes de l'enfant</li> <li>- Avoir des intervenant.e.s également en maternelle</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la continuité et l'approfondissement des activités (engagement sur une période)</li> <li>- Améliorer la qualité des activités (en se déplaçant sur les lieux avec des infrastructures adaptées, en allongeant la durée de ces temps, en proposant une vraie pause entre le temps scolaire et périscolaire)</li> <li>- Mobiliser les acteurs locaux pour favoriser l'inclusion de tous les enfants sur tous les temps (enfants à besoins particuliers, interculturalité)</li> <li>- Intervenants en maternelle, comme au jardin d'enfants (ludothèque, musique, premiers sports...)</li> <li>- Intervention de l'OIS sur tous les temps sportifs (piscine sur les temps scolaires, ETAPS, maîtres-nageurs) <ul style="list-style-type: none"> <li>- La moitié des séances ont été annulées pour une classe l'année dernière -&gt; . Eviter les annulations des sorties scolaires (piscine) par manque de parents accompagnateurs en mobilisant les maîtres-nageurs, des bénévoles recrutés par l'OIS. Idem pour des Cross.</li> </ul> </li> <li>- Répertoire les associations intéressées et en capacité d'intervenir</li> <li>- Redéfinir chaque temps de la journée de l'enfant et sa durée (cf. fiche 2.1)</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <p>Une journée scolaire plus courte pour un temps périscolaire plus long, qui permettrait de sortir de l'enceinte de l'école et de se rendre sur les lieux associatifs ou des infrastructures spécifiques : expérimenter des temps périscolaires plus longs, par exemple : organisation des APE sur deux après-midi (durée : 1h30) au lieu de sur quatre après-midi (durée : 45 minutes)</p>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <p>Coordinatrice de la Fédération Partir</p>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services à la population / Coordination PEDT (Mairie de Figeac)</li> <li>- Elu.e.s en charge des affaires scolaires, de la vie associative et de la jeunesse</li> <li>- Fédération Partir</li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De temps</li> <li>- D'argent</li> <li>- De personnel</li> <li>- D'infrastructures</li> <li>- De coordination</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations</li> <li>- Astrolabe</li> <li>- EIM</li> <li>- OIS</li> <li>- CCAS</li> <li>- Fédération Partir</li> <li>- Organisations d'autres communes</li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <p>Les enfants ont acquis une ouverture socioculturelle tout en respectant leur rythme, leurs besoins et leurs envies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'intervenants extérieurs, type, nombre d'interventions dans toutes les écoles</li> <li>- Nombre de nouvelles associations contactées</li> <li>- Nombre et type de projets menés, du jardin d'enfants au collège, dans les domaines socio-culturel et sportif</li> </ul>	

## 2.4 Aménagement des espaces et des équipements

<p><b>Axe 2</b> <b>Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>2.4 Aménagement des espaces, équipements</b> : cours d'école, lieux de restauration scolaire, autres équipements matériels</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance de la qualité des services</li> <li>- Effort de végétalisation et adaptation au changement climatique</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Locaux de restauration inadaptés aux effectifs</li> <li>- La pause méridienne : moment de tension en raison du niveau sonore, des contraintes temporelles, de l'effectif</li> <li>- Des travaux à engager pour poursuivre l'adaptation des équipements des écoles</li> </ul> <p>Enjeu principal : Maintien et renfort d'une offre qualitative</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions d'accueil des enfants au sein des écoles, pour favoriser les apprentissages.</li> <li>- Cela répondrait aux besoins de bien-être des enfants et de leur sécurité.</li> <li>- Il reste nécessaire d'améliorer ces conditions d'accueil.</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation au changement climatique : bâtiments et extérieurs</li> <li>- Améliorer le confort des lieux de restauration</li> <li>- Former le personnel en charge des temps de garderie, de cantine → améliorer les moyens (humains et matériels) pour assurer ces temps. Ex : la spécificité du public enfant, prise en charge handicap, l'enfant roi...</li> <li>- Sobriété des écoles → géothermie ou autres formes d'économie d'énergie</li> <li>- ≠ lieux de sport (plus que le city stade à Chapou) : manque d'espaces pour le grand nombre</li> <li>- Dans certaines écoles (Chapou) les sas entravent la communication entre les équipes et les parents</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Végétalisation : biodiversité, poulailler, jardin potager + travaux ou équipement des bâtiments pour protéger du chaud et du froid</li> <li>- Réattribuer les espaces pour agrandir l'espace de restauration (Paul Bert / Chapou)</li> <li>- Installer des îlots pour favoriser des lieux de jeux (bancs, assises...)</li> <li>- Créer un lieu de restauration à Chapou ?</li> <li>- Revoir l'organisation des services au cours de la restauration</li> <li>→ Proposer des formations au personnel pour gérer tous les temps, notamment aux ATSEM concernant les temps du midi : attente, repas, cour...</li> <li>→ Mettre un sas (Jean Moulin) + traitement verrière</li> <li>- Mettre un banc coloré identifié pour le repos pour les enfants dans la cour</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service RH Mairie (formation)</li> <li>- Services techniques, bâtiments (travaux de réaménagement)</li> </ul>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-construction des aménagements</li> <li>- Mairie / Education Nationale</li> <li>- Autres organismes financiers</li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les travaux</li> <li>- Pour l'humain : personnel supplémentaire et formé</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèles pris ailleurs, autres projets</li> <li>- Matériel de récupération, utilisé par les enfants</li> <li>- Peinture d'été</li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le bien-être et la sécurité des enfants sont améliorés : expression orale des enfants (recueil)</li> <li>- S'il est prévu un plan de financement réalise</li> <li>- Si les travaux préconisés sont réalisés : photos / mesure niveau de décibels avant et après / relevé de températures avant et après</li> <li>- Taux d'encadrement augmenté : nombre de contrats de travail établis</li> <li>- Si les formations préconisées sont réalisées (collecte des feuilles d'émargement) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Nombre et intitulé des formations suivies (école)</li> <li>o Nombre d'agents formés (mairie)</li> <li>o Nombre d'animateur.ice.s formé.e.s (Fédération Partir)</li> </ul> </li> </ul>	

## 2.5 Santé, alimentation

<p><b>Axe 2</b> <b>Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>2.5 Santé et alimentation</b> : lien entre éducation et santé, restauration de qualité et adaptée</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des repas à la restauration scolaire</li> <li>- Volonté d'agir pour le bien-être des enfants</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Locaux de restauration inadaptés aux effectifs</li> <li>- La pause méridienne : moment de tension en raison du niveau sonore, des contraintes temporelles, de l'effectif</li> <li>- Besoin de temps libres, d'espaces de transition et de respiration entre les différents temps, de moments sans propositions exprimé par les enfants</li> <li>- Fatigue, stress, insomnies des enfants</li> </ul> <p>Enjeu principal : Maintien et renfort d'une offre qualitative</p> <p>Préconisation : Engager un travail de concert entre les acteurs pour diminuer l'ensemble des facteurs contribuant au stress des enfants</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire le stress et augmenter le bien-être → meilleure qualité d'écoute</li> <li>- Permettre aux enfants de mieux identifier leurs besoins et leur état émotionnel</li> <li>- Favoriser le « bien-manger », contribuer à l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissement de règles communes : cohérence entre les acteurs et les partenaires + les parents et les enfants → contrat ou charte / pictogrammes pour les petits</li> <li>- « Délégué.e.s des temps de pause » (cantine, accueil, soir...) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des espaces : des lieux « calmes // d'activité » dans la cour et les bâtiments : zonage dans la cantine</li> </ul> </li> <li>- Aménagement des locaux, insonorisation</li> <li>- Re préciser les objectifs des animations pendant le temps méridien (qui peuvent être divers mais être partagés entre agents mairie, enseignants, animateurs) : respect du cadre collectif, calme, découverte des aliments, éducation au goût, occupationnel en attendant le repas...</li> </ul> </li> <li>- En maternelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une instance de réflexion (ATSEM, service restauration, Education Nationale, délégué.e.s de parents d'élèves), car les enfants sont trop jeunes pour co-construire</li> <li>- Organiser des espaces repérés comme « calmes », où les enfants peuvent identifier leurs propres ressentis ou état de nervosité, et aller sur les espaces appropriés</li> <li>- Mettre en œuvre une réflexion autour des règles sur les temps méridiens, et ritualiser la coordination entre acteurs</li> <li>- Organiser ponctuellement les temps de restauration à l'extérieur, avec des parents d'élèves, familles, personnes âgées autonomes, personnes handicapées... cela permettrait d'associer repas avec des temps d'échanges et de partage, et d'apporter un renfort bénévole</li> <li>- Pour les plus grands, repas partagés avec différents professionnel.le.s pour la découverte des métiers</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début en septembre, ou à l'inscription à la cantine</li> <li>- Relayé par la Fédération Partir : présenter, organiser, sensibiliser, inciter à la réflexion</li> <li>- Engager un travail éducatif sur les produits : communication du chef cuisinier et de son équipe sur ce qui se fait, comment, où, quand, pourquoi, par qui...</li> <li>- Invitations aux réunions de parents, conseil d'école</li> <li>- Reportage vidéo, articles de journal (site / journal de la ville)</li> <li>- Ne pas oublier le sommeil !</li> <li>- Assurer le lien entre le responsable de la restauration scolaire et les équipes enseignantes</li> <li>- Impulser les actions d'éducation à la santé dans les temps scolaires</li> <li>- Sensibiliser au sommeil comme facteur dans la santé, pour répondre aux problèmes d'insomnies des enfants</li> <li>- Mettre en place des formes de « conseil d'enfants » pour constater les difficultés et trouver des solutions pour le temps méridien</li> <li>- Apprendre aux enfants à écouter leur corps</li> <li>- Sensibiliser enfants et adultes à l'importance d'une alimentation de qualité, en ayant défini cela en amont</li> <li>- Faire des repas un temps de plaisir et de qualité, pour réduire le stress</li> <li>- Faire connaître et donner envie de plus de diversité alimentaire)</li> <li>- Etapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan avec les élèves</li> <li>- Etablissement des règles et les faire vivre</li> <li>- Lien entre les partenaires</li> <li>- Information aux parents (dont délégué.e.s), enfants, enseignant.e.s</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <p>L'élève à l'éducation et les services de la Mairie, qui transmettent / partagent / coordonnent, avec les professionnels</p> <p>Coordination PEDT</p>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédération Partir : accompagnement, régulation, conduite des groupes d'enfants délégué.e.s</li> <li>- Equipe restauration : sensibilisation, valorisation produits et alimentation</li> <li>- Equipe Mairie : désignation des acteurs, information, aide matérielle</li> <li>- Enfants : constat + établissement des règles</li> <li>- Délégué.e.s des parents : relayer les informations aux parents</li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <p>Du temps de coordination par groupe d'acteurs et pour la communication</p>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un « plan » des tables avec les « zonages » / identification des emplacements par codage couleur, par exemple.</li> <li>- S'appuyer sur le <a href="#">Projet Alimentaire Territorial du Grand-Figeac</a></li> <li>- <a href="#">Faire évoluer la restauration scolaire en tant que parents : 4 étapes pour commencer activement</a></li> <li>- Centre de ressources ADEME <a href="#">pour la restauration collective</a></li> <li>- Centre de ressources « <a href="#">Ma Cantine</a> »</li> <li>- Vadémécum « <a href="#">Combattre le bruit dans les écoles</a> »</li> <li>- Démarche « <a href="#">Ecole promotrice de santé</a> »</li> </ul>

### **On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte**

- Constat des enfants et des adultes de la baisse du bruit, des comportements inadaptés, du stress :
  - o Photos / mesure niveau de décibels avant et après / relevé de températures avant et après
- Production de documents, supports transmissibles
  - o Nombre et périodicité de diffusion
- Nombre et type d'actions menées, nombre d'enfants concerné.e.s : actions sur le marché, vidéo, venue de producteurs, dégustations...)
- Menus spécifiques : nombre, type
- Relais sur internet
- Mise en place d'une évaluation par les élèves :
  - o 1 fiche avec 3 smileys (vert / orange / rouge) à chaque repas, remise à un agent ou animateur.ice, sur une table qui change tous les jours. Si orange ou rouge, expliquer le pourquoi
  - o Remontée des fiches aux chefs



### Axe 3 : Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant

#### 3.1 Bien-vivre à l'école

<p><b>Axe 3</b> <b>Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>3.1 Bien-vivre à l'école : lutte contre le harcèlement, faire société à l'école, accompagnement des situations de conflits</b></p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Harcèlement : sujet sur lequel l'ensemble de la communauté éducative se sent concernée et mobilisée</li> <li>- Disponibilité de ressources à ce sujet (documentation, formation, expérimentation...)</li> <li>- Des initiatives de médiation entre enfants et d'apprentissage de régulation des conflits</li> <li>- Présence d'agents communaux et d'équipes d'animation lors des temps méridiens</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des situations considérées comme peu ou pas réglées pouvant engendrer une rupture de confiance avec l'école</li> <li>- Des situations conflictuelles entre enfants qui traversent et polluent les différents temps</li> <li>- Absence / manque de circulation d'informations entre les différents temps et acteurs sur le suivi des situations conflictuelles</li> </ul> <p>Enjeux principaux : Prévention et résolution des situations de harcèlement   Suivi et accompagnement des situations conflictuelles, notamment dans la cantine Préconisations : S'appuyer sur les superviseurs académiques et départementaux pour former l'ensemble des acteurs éducatifs et construire une stratégie partagée de lutte contre le harcèlement   Renforcer les moyens déployés sur le temps méridien, systématiser les temps de repos pour une ambiance apaisée</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir le bien-être, la sécurité physique et morale des enfants</li> <li>- Soutenir les adultes dans la gestion de ces situations</li> <li>- Développer des outils pour créer du lien entre les différents acteurs</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier de liaison entre les différents intervenants (enseignant.e.s, Fédération Partir, employé.e.s communaux)</li> <li>- Temps de concertation (enseignant.e.s, Fédération Partir, Mairie), au moins une fois par période inter-vacances.</li> <li>- Renforcer la dimension éducative sur les fiches de poste des employé.e.s communaux. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si Figeac passait en REP, plus de moyens seraient mis en place ?</li> </ul> </li> <li>- Eviter les téléphones portables dans l'école (le statuer dans le règlement intérieur) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à utiliser les téléphones, à comprendre les images. Parler de ce que l'on voit</li> </ul> </li> <li>- Augmenter les moyens humains (surveillance de tous les espaces) et la formation</li> <li>- Gagner de l'espace durant les activités sportives (Chapou → cour lycée)</li> <li>- Elargir à toutes les écoles la communication non-violente et les messages clairs (approche déjà pratiquée et transmise par plusieurs enseignantes avec leurs élèves)</li> <li>- Programme Phare à développer</li> <li>- Actions de prévention inscrites dans le PEDT et les projets d'école</li> <li>- Présence d'éducateur.ice.s dans les quartiers qui font les liens avec les écoles, collèges</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite de l'école par les parents de Grande Section → préparation de la rentrée en CP</li> <li>- Visite de Chapou lors de la rentrée en CE2</li> <li>- Profiter du jour de la rentrée, où tous les parents rentrent dans l'école</li> <li>- Initier un travail en « groupe-projet » coordonné par la mairie et le centre social</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <p>Coordination PEDT Coordinateur.ice.s programme PHARE dans chaque établissement</p>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <p>Le Centre Social pour le recrutement des éducateur.ice.s, qui feraient des liens entre les différents lieux de vie (gens du voyage, Montviguier...)</p>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de formation (programme Phare, communication, messages clairs...) sur le temps scolaire avec les enseignant.e.s, les employé.e.s communaux, la Fédération Partir, les parents, les délégué.e.s de classe, les intervenant.e.s...</li> <li>- Trouver un levier pour sensibiliser, mobiliser les parents (Centre Social ? rencontre dans l'école ? accueil de rentrée ?)</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme Phare (EN)</li> <li>- RASED</li> <li>- Infirmière scolaire</li> <li>- Structures pour former les professionnels et/ou intervenir en direct auprès des enfants : CIDFF, PAEJ, ...</li> <li>- Gendarmerie</li> <li>- <u>ACDH</u>: Association Contre les Discriminations et le Harcèlement scolaire</li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'on constate une diminution des courriers de la part de la Mairie envers les parents</li> <li>- Si l'on constate une diminution des signalements par les établissements scolaires</li> <li>- Si l'on constate une diminution des cas de harcèlement (avérés et invisibles ou non-dits) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mise en place d'un barème sur mur scratch 1 fois / an (sur le temps scolaire, par classe) pour identifier les enfants ayant vécu une situation de harcèlement, savoir dans quel espace celle-ci a été vécue, et si une réponse a été apportée</li> </ul> </li> <li>- Réalisation des visites prévues (recueil des informations auprès des directions des écoles)</li> <li>- Le groupe projet « Bien vivre à l'école » fonctionne : nombre de réunions, type d'actions portées par le groupe projet (bilan élaboré par le propre groupe et transmis à la coordination)</li> </ul>	

### 3.2 Accompagnement à la scolarité

<p><b>Axe 3</b> Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant</p>	<p><b>Fiche action</b> 3. 2 Accompagnement à la scolarité : CLAS, organisation de l'aide aux devoirs, accompagnement des parents</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Différentes initiatives d'aide aux devoirs et accompagnement à la scolarité (avec professionnel.le.s et bénévoles)</li> <li>- Souhait de conforter et renforcer ces initiatives</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absentéisme le mercredi matin : assez important en maternelle et dans les familles dont les enfants sont en difficulté scolaire</li> <li>- Augmentation % élèves en difficulté (écoles élémentaires) → besoins d'accompagnement en hausse</li> <li>- Besoin d'accessibilité, coordination, renfort de l'accompagnement à la scolarité / aide aux devoirs</li> <li>- Parents peu ou pas sensibles aux besoins de coupure exprimés par enfants et professionnel.le.s (demande de plus de contenu)</li> <li>- Les devoirs, source de stress pour les enfants et de conflits intrafamiliaux</li> </ul> <p>Enjeu principal : Mobilisation autour de la réussite éducative</p> <p>Préconisations : Structurer les actions en faveur de la réussite éducative dans un contrat local d'accompagnement à la scolarité</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apaiser la relation à l'école</li> <li>- Favoriser la réussite scolaire pour tous</li> <li>- Permettre l'apprentissage apaisé et trouver du plaisir à apprendre</li> <li>- Favoriser l'estime de soi</li> <li>- Favoriser l'ouverture à des pratiques culturelles, artistiques, sportives et citoyennes</li> <li>- Soutenir les parents dans leur fonction d'accompagnement dans les apprentissages scolaires</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les enfants en difficulté grâce aux canaux existants : enseignant.e.s, parents, animateurs et animatrices de l'aide aux devoirs → communication active !</li> <li>- Permettre que tout enfant ait une proposition d'aide aux devoirs, quelle que soit son école.</li> <li>- Définir des lieux fixes (permanents) dans chaque école élémentaire pour les temps d'accompagnement</li> <li>- Faire évoluer l'aide aux leçons actuelle vers un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- En mettant en relation les différents acteurs professionnels et bénévoles proposant des actions d'aide aux leçons / aux devoirs</li> <li>- En combinant des temps dans l'enceinte scolaire et dans un environnement non scolaire sécurisant, apaisant pour affirmer le dispositif comme complémentaire à l'enseignement</li> <li>- En proposant des activités ludiques, culturelles, artistiques, citoyennes, de découverte et permettant la transposition de compétences (cuisine, construction...)</li> <li>- En mettant en place des actions à destination des parents, pour les soutenir dans leur fonction d'accompagnement dans les apprentissages scolaires et pour les encourager à prendre place dans la politique éducative locale</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des temps de rencontres pour être sur une première strate d'information avant la rentrée 2024</li> <li>- Année scolaire 2024-25 : mise en place du CLAS en élémentaire</li> <li>- A réfléchir dès 2025 avec les acteurs du secondaire</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination PEDT</li> <li>- Coordination CLAS</li> <li>- Groupe de travail « accompagnement à la scolarité » composé par : coordination PEDT, Référent Familles au Centre Social, Fédération Partir, Secours Populaire, enseignant.e.s volontaires</li> </ul>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <p>Coordination PEDT : Lancement de la démarche, du groupe de travail</p> <p>Coordination CLAS : Coordination opérationnelle</p> <p>Groupe de travail « accompagnement à la scolarité » : mise en œuvre, animation, suivi et évaluation</p>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail</li> <li>- Communication</li> <li>- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité</li> <li>- Formation commune pour les bénévoles et salariés en charge de l'aide aux devoirs</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Locaux, bénévoles, associations, enseignant.e.s</li> <li>- Flyers, internet, emails...</li> <li>- Dispositif CLAS (CAF) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Présentation du dispositif</a></li> <li>- <a href="#">Référentiel du dispositif</a></li> <li>- <a href="#">Charte nationale de l'Accompagnement à la Scolarité</a></li> <li>- <a href="#">Guide de l'Accompagnement à la Scolarité</a></li> </ul> </li> </ul>

### On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte

- Si l'on constate une amélioration des résultats
- Si tous les acteurs se connaissent et relaient les informations
- Augmentation de la capacité d'accueil de l'accompagnement à la scolarité actuelle :
  - Effectif d'encadrement dédié à l'accompagnement à la scolarité chaque année scolaire
- Nombre d'enfants qui bénéficient du dispositif :
  - Effectif et fréquentation de l'accompagnement à la scolarité
- Si l'on constate des changements dans les enfants fréquentant l'accompagnement à la scolarité (dans leur rapport au travail scolaire, leur posture d'élève, dans la classe, la relation des parents à l'école...) :
  - Entretien, par la coordination, de 3 enfants participant à l'accompagnement à la scolarité / école, ainsi que leurs parents et leurs enseignants, au début et à la fin de l'année scolaire
- Mise en place du groupe projet « accompagnement à la scolarité » et identification des différents acteurs de l'accompagnement à la scolarité :
  - Nombre de réunions tenues par le groupe projet, compte-rendus remontés à la coordination, existence d'un document de présentation
- Mobilisation de bénévoles sur l'accompagnement à la scolarité :
  - Nombre de bénévoles mobilisé.e.s, anticipation du renouvellement

### 3.3 Continuité et renforcement de l'accompagnement des enfants à besoins particuliers sur tous les temps

<p><b>Axe 3</b> Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant</p>	<p><b>Fiche action</b> 3.3 Continuité et renforcement de l'accompagnement des enfants à besoins particuliers sur tous les temps éducatifs</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aujourd'hui, temps éducatifs et péri-éducatifs inclusifs en pratique, malgré la différence d'approche ou de dispositifs des acteurs</li> <li>- Des initiatives de coordination entre acteurs pour l'accompagnement d'enfants ayant des besoins particuliers</li> <li>- Volonté d'accueil, efforts redoublés des équipes</li> <li>- Présence de professionnel.le.s avec formation</li> <li>- Mise en place dispositifs (ULIS, CLITEP, UEMA)</li> <li>- Implication de la Mairie et des acteurs dans la démarche de l'inclusion scolaire</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perception par certaines familles d'une incapacité actuelle de l'école à porter une attention accrue aux enfants ayant des besoins éducatifs particuliers</li> <li>- Besoin de construire une définition commune et de formaliser des espaces pour agir en cohérence</li> <li>- Augmentation significative d'enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques (handicap, FLE, EFIV)</li> <li>- Besoin de renforcer la formation des personnels</li> </ul> <p>Enjeux principaux : Inclusion et accueil inconditionnel sur tous les temps éducatifs, accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers</p> <p>Préconisations : Soutenir, approfondir et généraliser le travail actuel engagé sur l'inclusion ; S'appuyer sur les ressources présentes au niveau départemental pour renforcer les moyens dédiés à l'accompagnement d'enfants à besoins particuliers</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bien-être des enfants</li> <li>- Une meilleure capacité à apporter une attention aux enfants ayant des besoins éducatifs particuliers</li> <li>- Des réponses adaptées en terme d'inclusion</li> <li>- Favoriser l'accueil de la différence chez tous les enfants et les adultes</li> <li>- Améliorer la formation pour accueillir les enfants à besoins particuliers</li> <li>- Sensibiliser les autres élèves à la différence</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment améliorer la communication entre les acteur.ice.s ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunir l'<u>ensemble</u> des personnes qui côtoient les enfants (Mairie + Fédération Partir + école) pour des temps d'information sur les enfants <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réunion en début d'année + d'autres si besoin</li> </ul> </li> <li>- Une directrice de la Fédération Partir fait le point 5 minutes à mi année avec l'enseignante ULIS (exemple) ou l'enseignant.e référent.e dans l'école</li> <li>- Temps de concertation fin juin</li> </ul> </li> <li>- Favoriser le bien-être par tous moyens : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour au calme ou activité libre en APE</li> <li>- Réduction du bruit à la cantine : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte de l'acoustique, notion de bruit</li> <li>- Aménagement 2<sup>ème</sup> lieu de restauration</li> </ul> </li> <li>- Trop peu de personnel, en général → plus de personnel, notamment le matin</li> <li>- Formation sur le temps de travail pour les différents acteurs</li> <li>- Communication avec les « parents grognons », rappelant la bienveillance envers les adultes au travail</li> </ul> </li> <li>- Aménager des endroits spécifiques pour leur permettre de se poser (pendant la récré, les activités du soir, la pause méridienne...)</li> <li>- Axer les animations pédagogiques sur ce domaine par les enseignant.e.s</li> <li>- Faire le lien avec les familles des enfants de familles itinérantes et voyageuses (services civiques), identifier une personne référente dans l'équipe professionnelle pour faciliter le lien entre l'école et l'aire où habitent les familles voyageuses et itinérantes</li> <li>- S'appuyer sur l'observation et les conseils d'éducateur.ice.s spécialisé.e.s</li> <li>- Faire le lien entre tous les intervenants → frein : sur quel temps ?</li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <p>Dès la rentrée 2024 : réunions de concertation par école (rentrée + à la demande + mi parcours + fin juin)</p> <p>Sur l'année scolaire 2024-25, initier un groupe de travail sur le sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les acteurs et parents concernés</li> <li>- Partager les besoins, attentes en la matière</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <p>Coordination PEDT en lien avec référentes ULIS et inclusion de chaque école Groupe projet inclusion</p>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <p>Coordination PEDT en lien avec référentes ULIS et inclusion : lancement groupe de travail Référentes ULIS par établissement : réunions de concertation en interne Groupe de travail : mise en œuvre, suivi, évaluation</p>

**De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?**

- Moyens humains
- Formations
- Matériel adapté : couverture lestée, casques, fidget...

**Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?**

- Pour la formation :
- PRH – Les Francas du Lot
  - Educ@home
  - Aytpic'Olt

**On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte**

- Les relations et échanges entre intervenant.e.s ont lieu :
  - o Fréquence, qualité
- Qualité des relations des enfants au sein de l'établissement :
  - o Observation par les adultes accompagnateur.ice.s, remontée lors des temps de concertation par école prévus par période
- Des formations sont mises en place pour les personnels
  - o Nombre, type, intitulé thématique, échanges existants entre professionnel.le.s
- Les moyens humains sont renforcés et stabilisés :
  - o Evolution des effectifs d'encadrement et d'accompagnement : nombre et type de contrats de travail
- La réduction du bruit dans la restauration scolaire est effective :
  - o Evolution du niveau sonore (relevés enregistrés par la Ville)

### 3.4 Droit aux pratiques culturelles et sportives pour tous

<p><b>Axe 3</b> <b>Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>3.4 Droit aux pratiques culturelles et sportives pour tous : lien avec les acteurs associatifs et institutionnels</b></p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Richesse et diversité des activités proposées, qui ne seraient pas accessibles autrement à tous les enfants</li> <li>- Reconnaissance des efforts faits pour la gratuité et l'accessibilité</li> <li>- Large amplitude horaire proposée</li> <li>- Des tarifs modestes, adaptés, progressifs (gratuité dans certains cas)</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources culturelles, sportives... du territoire à mobiliser davantage</li> <li>- Des informations « dispersées » sur les inscriptions, horaires, tarifs</li> <li>- Des besoins ponctuels de plages horaires plus larges (notamment : familles monoparentales, familles isolées)</li> </ul> <p>Enjeu principal : Accessibilité à tous et toutes de l'offre éducative</p> <p>Préconisations : Maintenir la gratuité de l'offre éducative indépendamment de la modalité d'organisation des temps scolaires, et encourager la dégressivité des tarifs de l'offre associative</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour que les réponses soient adaptées au mieux à chaque situation</li> <li>- Proposer une offre éducative adaptée à chaque enfant, en fonction de sa situation et de ses besoins.</li> <li>- Améliorations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilité d'accès pour les familles et le bien-être des enfants</li> <li>- Fréquentation, à terme, en autonomie de la médiathèque</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un diagnostic auprès des familles en début d'année pour recenser les besoins particuliers → accueil adapté temporellement</li> <li>- Simplification du circuit d'inscription pour les enfants</li> <li>- Clarification des procédures</li> <li>- Renforcer les partenariats avec d'autres structures du territoire : EHPAD, associations...</li> <li>- Fréquentation de la médiathèque pendant les temps d'APE</li> <li>- Sollicitation du service Patrimoine : connaître sa ville ! ex : grands jeux dans la ville pendant le temps de centre de loisirs.</li> <li>- Créer ou renforcer et partager une base de ressources d'intervenant.e.s et structures capables d'intervenir dans les APE et écoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels intervenant.e.s autour du cirque ? (Activité accessible à tou.te.s, qui fait collectif)</li> <li>- Quel accès à la musique pour tou.te.s ? Avec qui ? Comment transmettre à d'autres enfant, initier, découvrir un instrument ? (ex : classe CHAM au collège)</li> <li>- Point de vigilance : veiller aux risques de précarité et de turn over chez les animateurs, en raison de la multiplicité des activités et horaires</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <p>Dès la rentrée de septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la cohérence et la lisibilité des informations pour les parents et les enseignant.e.s (et notamment sur le site internet de la mairie)</li> <li>- Informer sur les aides possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pass Sport (CAF)</li> <li>- Aide à la Pratique sportive (Grand-Figeac)</li> <li>- Pass Culture</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination PEDT</li> </ul>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination PEDT : pilotage de l'action</li> <li>- Fédération Partir, OIS, Direction Affaires Culturelles du Grand-Figeac : partenaires privilégiés dans la mise en œuvre</li> </ul>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains et financiers</li> <li>- Une réunion entre la Mairie et la Fédération Partir</li> <li>- Une seule fiche d'autorisation de sortie (APE et scolaire).</li> </ul>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <p>Tissu associatif du territoire</p>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'on constate une augmentation de la fréquentation de la médiathèque par les enfants (accompagné.e.s ou en autonomie) * Attention à la contrainte : Plan Vigipirate ++</li> <li>- Si le panel des intervenant.e.s est élargi et diversifié : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Nombre d'intervenants, diversité des pratiques proposées en APE chaque année</li> </ul> </li> <li>- Si le dossier et les procédures d'inscription sont simplifiés et mieux comprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mise en place de temps d'information par école ouverts aux parents en début d'année scolaire, pour le remplissage des dossiers, en présence de personnel d'administration et secrétariat des écoles, de la Fédération Partir, de la Ville</li> </ul> </li> <li>- Si la base de ressources école – APE commune d'intervenant.e.s à mobiliser existe et est utilisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Création de la base de ressources / alimentation de celle-ci par les personnes concernées / utilisation de celle-ci par les personnes concernées</li> </ul> </li> <li>- Si les enfants découvrent pendant les temps scolaires et périscolaires de nouvelles pratiques sportives, cultures, artistiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>o En début d'année scolaire : recensement par la Fédération Partir des pratiques connues et inconnues des enfants / Programmation en tenant compte de celles-ci et des ressources disponibles / recensement en fin d'année</li> </ul> </li> </ul>	

### 3.5 Politique tarifaire et communication

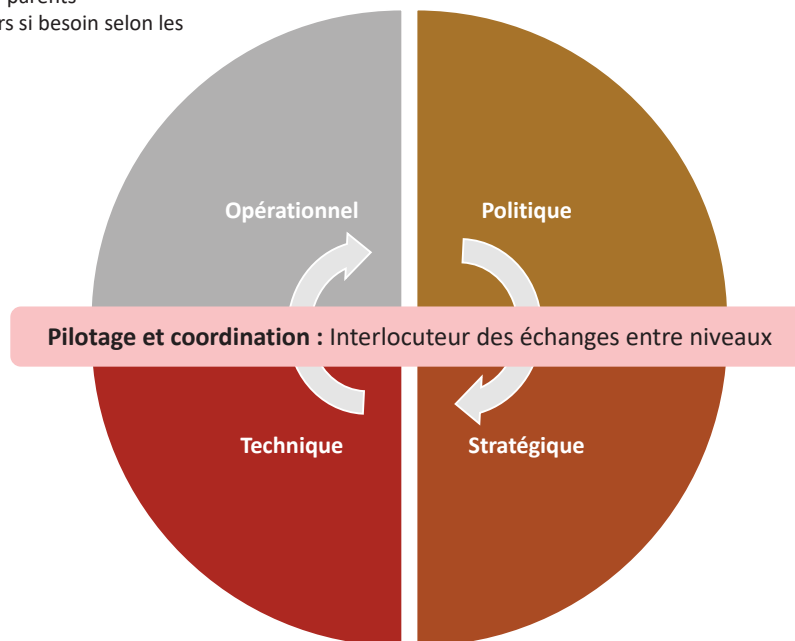
<p><b>Axe 3</b> <b>Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant</b></p>	<p><b>Fiche action</b> <b>3.5 Politique tarifaire et communication</b> : grille tarifaire des services, outils de communication sur la politique éducative et l'offre existante</p>
<p><b>Constats, enjeux autour de cette thématique</b></p>	
<p><b>Rappel du contexte</b></p> <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Richesse et diversité des activités proposées, qui ne seraient pas accessibles autrement à tous les enfants</li> <li>- Reconnaissance des efforts faits pour la gratuité et l'accessibilité</li> <li>- Large amplitude horaire proposée</li> <li>- Des tarifs modestes, adaptés, progressifs (gratuité dans certains cas)</li> </ul> <p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources culturelles, sportives... du territoire à mobiliser davantage</li> <li>- Des informations « dispersées » sur les inscriptions, horaires, tarifs</li> <li>- Des besoins ponctuels de plages horaires plus larges (notamment : familles monoparentales, familles isolées)</li> </ul> <p>Enjeu principal : Accessibilité à tous et toutes de l'offre éducative</p> <p>Préconisations : Maintenir la gratuité de l'offre éducative indépendamment de la modalité d'organisation des temps scolaires, et encourager la dégressivité des tarifs de l'offre associative</p>	
<p><b>Pourquoi on fait cela ? A quels besoins cela répond ? Que veut-on améliorer ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour affirmer l'accessibilité d'une offre éducative de qualité à tous et toutes</li> <li>- Pour faciliter la compréhension de l'offre, sa lisibilité par les citoyens.ne.s</li> </ul>	
<p><b>Contenu de l'action</b></p>	
<p><b>Que proposons-nous, exactement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la gratuité dans les services où elle est pratiquée : garderie assurée par la Ville, APE ; aller vers la gratuité des manuels et matériels</li> <li>- Maintenir et impulser la dégressivité des tarifs sur la totalité de l'offre payante : restauration scolaire, centre de loisirs périscolaire du soir, aide aux devoirs / accompagnement à la scolarité, temps périscolaire mercredi après-midi, centre de loisirs extrascolaire pendant les vacances</li> <li>- Faciliter et simplifier l'inscription aux différents services</li> <li>- Améliorer la lisibilité et la compréhension de l'offre existante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur le site web de la Ville de Figeac (homogénéisation des présentations des établissements scolaires, présentation de l'offre périscolaire et extrascolaire, de l'organisation des différents temps, contacts interlocuteurs...)</li> <li>- Création d'un support papier et numérique compilant l'ensemble d'informations (présentation de l'offre existante, tarifs, présentation des acteurs, aides mobilisables, explication des procédures, contacts...) remis avant / au moment de l'inscription à l'école ou à l'installation dans la commune</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Comment mener l'action ? Quelles étapes sur les 3 années à partir de la rentrée 2024 ? Quand est-ce que l'on commence ?</b></p> <p>Année scolaire 2024-25 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des différents supports et moyens de communication</li> <li>- Recherche de co-financements</li> </ul> <p>Rentrée 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau dossier d'inscription simplifié opérationnel</li> <li>- Support papier et numérique opérationnel</li> <li>- Intégration de dispositifs permettant le maintien voire amélioration des tarifs actuels (cantine, accueil de loisirs, accompagnement à la scolarité)</li> </ul>
<p><b>Qui est référent de cette action ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination PEDT en lien avec le Service Informations Municipales</li> </ul>	<p><b>Qui s'occupe de quoi ?</b></p> <p>Coordination PEDT en lien avec le Service Informations Municipales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un nouveau dossier d'inscription</li> <li>- Travail sur les contenus site web</li> <li>- Support papier et numérique présentation de l'offre</li> </ul> <p>Coordination PEDT : recherche et mobilisation de dispositifs permettant de cofinancer l'ensemble d'actions de la politique éducative.</p>
<p><b>De quoi a-t-on besoin pour la mettre en œuvre ?</b></p> <p>Travail conjoint coordination PEDT et Service Informations Municipales</p> <p>Volonté politique d'affirmer le maintien d'une offre accessible</p>	<p><b>Quelles ressources (internes ou externes) peut-on mobiliser ?</b></p> <p>L'ensemble de dispositifs et ressources permettant de soutenir et renforcer l'accessibilité des actions relevant de la politique éducative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- APE : aide de l'Etat à travers le <u>FSDAP</u>, <u>ASRE CAF</u></li> <li>- ALSH périscolaire : <u>PS CAF</u>, <u>Plan Mercredi</u></li> <li>- Accompagnement à la Scolarité : <u>CLAS CAF</u></li> <li>- Aide Etat <u>cantine à 1 €</u></li> <li>- Autres : <u>AAP Promotion de l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires</u></li> </ul>
<p><b>On aura réussi cette action si... Indicateurs d'évaluation et méthode de collecte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tarifs dégressifs et la gratuité sont maintenus ou étendus : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Enregistrement de l'évolution des tarifs</li> </ul> </li> <li>- Les informations en ligne sont centralisées et de qualité</li> <li>- L'ENT est utilisé par les parents d'élèves et ouvert aux intervenant.e.s : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Ouverture de l'ENT aux intervenant.e.s opérationnelle</li> <li>o Sondage auprès des parents pour connaître leur utilisation et leurs propositions d'amélioration de l'ENT au retour des vacances de la Toussaint chaque année (nombre d'utilisateurs et fonctionnalités utilisées)</li> </ul> </li> <li>- L'offre est lisible et compréhensible : présence effective de la Fédération Partir aux réunions de rentrée pour explication et réponse aux questions</li> </ul>	

## Schéma de gouvernance Politique Educative et PEDT 2024 – 27

**Principe guidant le schéma** : un système défini, où les rôles de chacun sur chaque niveau sont clarifiés

- **Coordination opérationnelle** : Directions des écoles temps scolaires, Fédération Partir temps périscolaires, Ville garderie
- **But** : mettre en œuvre la politique éducative et le PEDT
- **Moyens et instances** :
  - Un temps de concertation par période réunissant membres représentants : enseignement, animation, agents Ville + enfants + parents
  - Des temps plus réguliers si besoin selon les établissements

- **Portage politique** : Responsabilité de la Ville
- **But** : donner du sens, orienter
- **Moyens et instances** :
  - Une élue adjointe à l'Education
  - Commission Education
  - Un budget
  - Un service dédié et structuré



- **Pilotage stratégique** : Responsabilité de la Ville
- **But** : piloter, impulser, fluidifier fonctionnement
- **Moyens et instances** :
  - Poste de pilotage et coordination (création) :
    - Prépare, convoque, anime, suit le COPIL
    - Assure la dimension évaluation
  - COPIL PEDT :
    - Aborde des sujets de fond, transversaux
    - Dimension participative
  - Réunions de concertation Ville – Ecole initiative Ville
    - Budget (novembre), effectif (mai)
    - Service Education, référent éducation Services Techniques, directions écoles
  - Participation aux Conseils d'Ecole
    - Elue + présence technique

- **Pilotage stratégique** : Responsabilité de la Ville
- **But** : piloter, impulser, fluidifier fonctionnement
- **Moyens et instances** :
  - Poste de pilotage et coordination (création) :
    - Prépare, convoque, anime, suit le COPIL
    - Assure la dimension évaluation
  - COPIL PEDT :
    - Aborde des sujets de fond, transversaux
    - Dimension participative
  - Réunions de concertation Ville – Ecole initiative Ville
    - Budget (novembre), effectif (mai)
    - Service Education, référent éducation Services Techniques, directions écoles
  - Participation aux Conseils d'Ecole
    - Elue + présence technique



## Feuille de route pour la mise en œuvre de la politique éducative 2024-27

### Axe 1 : Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au service d'une politique éducative partagée

FA	Action	Responsabilité	Echéance	Ressources mobilisables	Indicateurs de suivi
1.1 Coordination du fonctionnement inter-acteurs	Recrutement coordination	DGS / DRH / Dfinances	Entre juin et août 2024	Dossier exemples fiches de poste Budget PEDT - CAF	Recrutement fait avant rentrée 2024-25
	Journal partagé dans chaque école	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire	Rentrée 2024-25		Information pour mise en place à la rentrée 2024-25
	Ouverture ENT aux intervenants	Responsable ENT	Année scolaire 2024-25	Personne référente ENT	ENT ouvert aux intervenants en fin de période
	Agrandir le réseau	Coordination	Toute la période	Listing coordonnées acteurs à créer, enrichir, mutualiser	Connaissance, appropriation, enrichissement et utilisation listing par l'ensemble des acteurs
1.2 Place des enfants	Formation approche commune recueil parole enfants	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire (groupe projet)	Rentrée 2024-25	ANACEJ Rapport défenseur des droits 2020	Formation mise en œuvre durant l'année scolaire 24-25
	Formalisation expression enfants	Coordination	Rentrée 2024-25		Expressions des enfants compilées, remontées, prises en compte COPIL
	Création espace de participation enfants COPIL	Coordination	Année scolaire 2025-26 et après		Espace existant au sein du COPIL en fin de période
	Ouverture démarche aux parents	Coordination	Rentrée 2024-25	Ressources CLAS - Ophélie Jossic (CAF46)	Mise en place actions à destination des parents
1.3 Place des parents	Mise en place groupe de travail parents-école	Adjoints écoles, délégués parents	Rentrée 2024-25	Canopé Réseau Parentalité 49	Groupe de travail fonctionne dès la rentrée, organise et priorise les actions à mener
	Initiatives proposées par groupe de travail	Groupe de travail parents-école	Année scolaire 2024-25 et après		Initiatives mises en place durant la période
	Mise en place actions parents CLAS	Coordination + groupe de travail	Année scolaire 2024-25	Ressources CLAS - Ophélie Jossic (conseillère CAF)	Mise en place actions à destination des parents
1.4 Une culture commune à nourrir	Mise en place réunions de concertation par école (partage initiatives et fonctionnement)	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Pré-rentrée 2024-25 et durant toute la période	Fonctionnement réunions concertation par période expérimenté à l'école J. Chapou	Réalisation des réunions de concertation par période selon modèle expérimenté à l'école J. Chapou
	Temps dédiés aux conseils d'école pour présentation actions des partenaires	Directions écoles	Année scolaire 2024-25 et suivantes		Mise en place des temps dédiés et de l'évaluation sur le nouveau fonctionnement
	Formations ouvertes à l'ensemble des personnels intervenant sur les temps éducatifs et périéducatifs	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire (groupe travail)	Année scolaire 2025-26 et suivantes	CNFPT : Formations conjointes Canopé 46 : Ressources, formations	Nombre de formations mises en œuvre pendant la période
	Elargir les actions partagées à d'autres acteurs, notamment parents	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire (groupe travail)	Année scolaire 2025-26 et suivantes		Nombre et type de nouveaux acteurs associés à des actions partagées
1.5 Un parcours éducatif de la petite enfance à la jeunesse	Mise en place dispositif passerelle Jardin d'Enfants - écoles maternelles	Direction Jardin d'Enfants + Directions écoles maternelles	Rentrée 2024-25		Dispositif opérationnel, avec des temps en classes maternelles dès le printemps pour enfants du JE
	Articulation offres crèche multi-accueil et Jardin d'Enfants	Direction Jardin d'Enfants + Coordination petite enfance Grand-Figeac	Rentrée 2024-25		Une offre plus claire et un meilleur remplissage du Jardin d'Enfants par les familles figeacoises
	Amélioration des temps périscolaires en maternelle	Coordination	Année scolaire 2025-26 et suivantes	Guide bonnes pratiques périscolaire en maternelle Mémento réglementaire Conventionnement et financement CAF	Mise en place d'un ALSH périscolaire en maternelle
	Mise en place ALAC Collège Masbou	Fédération Partir + Direction Collège Masbou	Année scolaire 2024-25 et suivantes		Mise en place d'un ALAC au Collège Masbou
	Structuration des liens avec lycées	Coordination	Année scolaire 2024-25 et suivantes		Participation des directions des lycées aux instances de gouvernance de la politique éducative

Axe 2 : Adapter et renforcer la cohérence d'une offre éducative de qualité

FA	Action	Responsabilité	Echéance	Ressources mobilisables	Indicateurs de suivi
2.1 Définition et spécificité de chaque	Petit-déjeuner à l'école	Commission Education Mairie + Coordination	Fin de période	Petits déjeuners dans les écoles PNNS	Mise en place petits déjeuners dans les écoles
	Rééquilibrage intervention temps méridiens (renfort et fréquence présence)	Coordination + Référent.e périscolaire	Année scolaire 2024-25 et après		Renfort effectif des équipes mobilisées sur les temps méridiens
	SAS de décompression entre temps scolaire et périscolaire	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire	Rentrée 2025-26	Solliciter la Région pour organisation de transports rentrée 2024 pour 2025	Temps de décompression mis en place
2.2 Articulation des temps éducatifs et des transitions	Commission / groupe de travail articulation	Responsable Services Population + Directions écoles + Référent.e périscolaire	Avant fin de l'année scolaire 2023-24	Modèle expérimenté à J. Chapou	Mise en place des temps dédiés et de l'évaluation sur le nouveau fonctionnement
	Renfort des équipes garderie du matin	Coordination	Année scolaire 2024-25 et après		Renfort effectif des équipes mobilisées sur les temps de garderie
	Organisation permettant la récréation de l'après-midi en maternelle	Directions écoles maternelles	Année scolaire 2024-25 et après		Mise en place organisation effective
	Création boîte mail délégué.e.s parents d'élèves par école	Délégué.e.s parents d'élèves	Rentrée 2024-25		Mise en place et identification boîte mail pour lien parents
2.3 Mobilisation des ressources locales dans la	Interventions périscolaires en maternelle	Coordination	Année scolaire 2025-26 et après	Ressources fiche-action 1.5	Mise en place d'un ALSH périscolaire en maternelle
	Déplacement sur les lieux de pratique sportive	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire	Année scolaire 2024-25 et après		Augmentation du nombre d'activités réalisées sur les lieux de pratique sportive extérieurs aux écoles
	Intervention de l'OIS sur tous les temps sportifs	Coordination + Directions écoles + Référent.e périscolaire	Année scolaire 2025-26 et après	OIS	Interventions de l'OIS réalisées sur les différents temps ; diminution annulation de sorties sportives par manque d'accompagnateurs
2.4 Aménagement des espaces, équipements	Travaux d'adaptation au changement climatique	Direction Services Techniques	Année scolaire 2024-25 et après		Travaux réalisés végétalisation, isolation
	Amélioration confort lieux de restauration	Direction Services Techniques	Année scolaire 2024-25 et après		Réaménagement espaces Travaux réalisés
	Formation personnel garderie et cantine	Coordination	Année scolaire 2024-25 et après		Formations proposées, nombre d'agents bénéficiaires
	Nouveaux espaces pratique sportive	Coordination + OIS	Année scolaire 2024-25 et après		Identification, création de nouveaux espaces
2.5 Santé et alimentation	Etablissement règles communes entre intervenant.e.s et but temps	Temps de concertation par école	Dès la rentrée 2024		Temps de concertation effectifs
	Mise en place délégué.e.s des temps de pause	Fédération Partir + agents + restauration	Dès la rentrée 2024		Identification délégué.e.s des temps de pause
	Zonage espaces cantine (calme / bruit)	Services Techniques / restauration	Année scolaire 2024-25 et après	Vadémécum « Combattre le bruit dans les écoles, pourquoi et comment ? »	Réaménagement effectif
	Travail éducatif sur les produits consommés	Chef de restauration scolaire	Année scolaire 2024-25 et après		Mise en place actions de sensibilisation
	Lien responsable restauration – enseignant.e.s	Restauration scolaire + Directions écoles	Dès la rentrée 2024		Temps d'échanges réalisés
	Sensibilisation parents et enfants importance du sommeil	Coordination	Année scolaire 2024-25 et après	Fiches-action 1.3 et 3.2	Mise en place actions de sensibilisation

Axe 3 : Rendre les espaces éducatifs accessibles et accueillants à chaque enfant

FA	Action	Responsabilité	Echéance	Ressources mobilisables	Indicateurs de suivi
3.1 Bien-vivre à l'école	Mise en place cahiers de liaison entre intervenant.e.s par école	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Dès la rentrée 2024	Exemple existant à Maurice Lacalmontie	Mise en place effective dès 2024
	Mise en place réunions de concertation par école (partage initiatives et fonctionnement)	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Pré-rentrée 2024-25 et durant toute la période	Fonctionnement réunions concertation par période expérimenté à l'école J. Chapou	Réalisation des réunions de concertation par période selon modèle expérimenté à l'école J. Chapou
	Programme PHARe à développer	Directions écoles	Dès la rentrée 2024	Plate-forme pHARe,	Nombre d'établissements engagés activement dans le programme
	Inscription actions de prévention PEDT + projets d'école	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Dès la rentrée 2024	RASED Infirmière scolaire Structures partenaires : CIDFF, PAEJ, ACDH Gendarmerie	Réalisation actions de prévention
3.2 Accompagnement à la scolarité	Identification des enfants en difficulté par tous canaux	Equipes enseignantes	Dès la rentrée 2024		Identification effective et communication entre acteurs
	Proposition d'accompagnement pour chaque enfant en ayant besoin	Coordination + Fédération Partir	Année scolaire 2024-25 et après		Propositions effectives aux enfants qui ont besoin d'accompagnement
	Définition de lieux permanents pour les temps d'accompagnement	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Dès la rentrée 2024		Lieux fixes opérationnels identifiés dès la rentrée
	Evolution aide aux leçons vers un CLAS	Coordination	Année scolaire 2024-25 et après	Dispositif CLAS	Intégration du dispositif durant l'année scolaire 2024-25
3.3 Continuité et renforcement de l'accompagnement des enfants à besoins particuliers sur tous les temps éducatifs	Mise en place de temps d'information sur les enfants avec intervenant.e.s	Coordination + référentes ULIS	Dès la rentrée 2024		Réalisation temps rentrée + réguliers + bilan et concertation fin juin
	Mise en place groupe-projet inclusion	Coordination	Dès la rentrée 2024		Mise en place effective dès 2024
	Actions en faveur du bien-être des enfants indiquées dans la fiche-action	Groupe-projet inclusion	Année scolaire 2024-25 et après		Nombre d'actions prévues et réalisées
	Renfort des équipes d'accompagnement	Coordination	Année scolaire 2024-25 et après		Evolution des effectifs
	Formation des acteurs	Coordination + groupe-projet inclusion	Année scolaire 2024-25 et après	PRH – Les Francas du Lot Educ@home Aytpic'Olt	Nombre de formations et de personnels qui en ont bénéficié
	Lien entre école et familles itinérantes et voyageuses	Coordination + Directions écoles + Centre Social	Année scolaire 2024-25 et après		Mission permanente professionnelle de lien école – familles itinérantes et voyageuses
	Diagnostic mené en début d'année pour recensement de pratiques et besoins	Coordination	Dès la rentrée 2024		Réalisation du diagnostic
3.4 Droit aux pratiques culturelles et sportives pour tous	Renforcement de partenariats avec de nouveaux acteurs	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Année scolaire 2024-25 et après		Nombre et diversité des partenariats établis
	Création base de ressources commune intervenant.e.s école / APE	Coordination + Directions écoles + Fédération Partir	Dès la rentrée 2024		Base de ressources commune mise en place, alimentation et utilisation par intervenant.e.s
	Information sur les aides existantes	Coordination	Dès la rentrée 2024		Mise en place effective documents et/ou temps d'information
	Mise en place co-financements pour contribuer au maintien de tarifs et/ou gratuité	Coordination	Dès la rentrée 2024	APE : FSDAP, ASRE CAF ALSH péri : PS CAF, Plan Mercredi Accomp. à la Scolarité : CLAS CAF Aide Etat cantine à 1 € Autres	Mobilisation dispositifs, maintien tarifs, élargissement gratuité
3.5 Politique tarifaire et communication	Nouveau dossier d'inscription commun et simplifié	Coordination	Année scolaire 2024-25 et après		Simplification dossier et procédure actuelle
	Amélioration supports de communication en ligne	Coordination + Informations Munic.	Année scolaire 2024-25 et après		Informations homogénéisées, mises à jour
	Amélioration supports de communication papier	Coordination + Informations Munic.	Année scolaire 2024-25 et après		Support existant à la rentrée 2025

## Références consultées

Alluin, François, Tristan Augereau, Pascal Bessonneau, Jean-Paul Caille, Marion Le Cam, Yann Fournier, Anne Gaudry-Lachet, et al. « Les organisations du temps scolaire à l'école issues de la réforme de 2013 : quels effets observés ? » Les Dossiers de la DEPP. DEPP, juin 2017. <https://www.education.gouv.fr/les-organisations-du-temps-scolaire-l-ecole-issues-de-la-reforme-de-2013-quels-effets-observees-41435>.

Article L551-1 - Code de l'éducation. Consulté le 4 février 2024. [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000027682987](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027682987).

Association des Maires de France. « Les temps périscolaires après les réformes successives », novembre 2018.

CAF Data. « Nombre de places par type de modes d'accueil - Accueil jeune enfant », 2020. <http://data.caf.fr/dataset/nombre-de-places-par-type-de-mode-d-accueil/resource/e7bf4312-3f7d-43ba-afea-2e8a894ae5af>.

Carle, Jean-Claude, Thierry Foucaud, Mireille Jouve, et Gérard Longuet. « Rythmes scolaires : faire et défaire, en finir avec l'instabilité ». Rapport d'Information. Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, 7 juin 2017. <https://www.senat.fr/rap/r16-577/r16-577.html>.

Cartron, Françoise. « Rythmes scolaires : rapport sur la mise en place des projets éducatifs territoriaux (PEDT) ». Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 20 mai 2016. <https://www.education.gouv.fr/rythmes-scolaires-rapport-sur-la-mise-en-place-des-projets-educatifs-territoriaux-pedt-8099>.

Céroux, Benoît, Pauline Domingo, et Adélaïde Favrat. « Généralisation des nouveaux temps périscolaires à la rentrée 2014 : éléments de bilan ». L'e-ssentiel. Publication de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, Etudes et recherche, n° 159 (novembre 2015): 4.

Crépin, Arnaud, et Benoît Céroux. « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2019 ». L'e-ssentiel. Publication de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, Etudes et recherche, n° 196 (2021): 4.

Crépin, Arnaud, et Cécile Ensellem. « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2021 ». L'e-ssentiel. Publication de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, Statistiques, n° 207 (2022): 4.

Défenseur des Droits. « Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture ». Défenseur des Droits, 2023.

———. « Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte ». Défenseur des Droits, 2020.

Droits, DDD Défenseur des, DDE Défense des enfants, et DDD Défenseur des Droits. Décision 2022-024 du 29 mars 2022 relative à un refus discriminatoire de scolarisation et d'inscription aux services périscolaires de la commune d'un certain nombre d'enfants, 2022.

———. Décision 2022-165 du 14 avril 2023 relative à l'application du tarif de cantine « extérieur » aux enfants porteurs de handicap scolarisés dans un dispositif ULIS, 2023.

Droits, DDD Défenseur des, SG Secrétariat général, et DDD Défenseur des Droits. Fiche réforme n° 06 : L'inclusion des élèves en situation de handicap, 2023.

Demay, Viviane, et Maxime Jouvenceau. Repères et références statistiques 2023. RERS - Repères et références statistiques 40. Stains: Presses de Dejalink, 2023. <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2023-378608>.

Divert, Nicolas, et Francis Lebon. « "Qui fait quoi, qui est qui ?" Réforme des rythmes et divisions du travail à l'école primaire ». *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 50, n° 4 (2017): 25-43. <https://doi.org/10.3917/lse.504.0025>.

DJEPVA, CNAF. « Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité », 4 septembre 2014. [https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/771/partenaires\\_locaux/Professionnels%20de%20l'enfance%2C%20de%20la%20jeunesse%20et%20de%20la%20parentalit%C3%A9/Annexe-1-Guide-pratique-pour-des-activit%C3%A9s-periscolaires-de-qualit%C3%A9.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/771/partenaires_locaux/Professionnels%20de%20l'enfance%2C%20de%20la%20jeunesse%20et%20de%20la%20parentalit%C3%A9/Annexe-1-Guide-pratique-pour-des-activit%C3%A9s-periscolaires-de-qualit%C3%A9.pdf).

Duchini, Emma, et Clémentine Van Effenterre. « La réforme des rythmes scolaires : un révélateur des inégalités présentes sur le marché du travail ? », avril 2017. <https://www.ipp.eu/wp-content/uploads/2017/04/n26-notesIPP-avril2017.pdf>.

Ecole Elementaire, Jacques CHAPOU. « Projet d'école 2019-2022 école élémentaire Jacques Chapou », 2019.

Fréchou, Hélène. « Résultats de l'enquête Sivis 2021-2022 auprès des écoles publiques et des collèges et lycées publics et privés sous contrat », Note d'Information, 2023, 1. <https://doi.org/10.48464/ni-23-02>.

Fréchou, Hélène, et Catherine Simon. « Résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et des enseignants du premier degré ». Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Note d'Information, n° 23.15 (2023): 4. <https://doi.org/10.48464/ni-23-15>.

Grand-Figeac, Communauté de Communes. « Convention Territoriale Globale du Grand-Figeac 2020 », 2020.

Instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire dans les écoles maternelles et élémentaires. (2014). <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/39092>.

Jardin d'Enfants, Les Coccinelles. « Projet d'Etablissement », 2023.

Kakpo, Séverine. *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires. Éducation et société*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2012. <https://www.cairn.info/les-devoirs-a-la-maison--9782130592273.htm>.

Kakpo, Séverine, et Julien Netter. « L'aide aux devoirs. Dispositif de lutte contre l'échec scolaire ou caisse de résonance des difficultés non résolues au sein de la classe ? » *Revue française de pédagogie* 182, n° 1 (2013): 55-70. <https://doi.org/10.4000/rfp.4003>.

Kus, Stéphane. « Les devoirs à la maison, un révélateur des contradictions du système éducatif ? » *Administration & Éducation* 153, n° 1 (2017): 75-79. <https://doi.org/10.3917/admed.153.0075>.

Lebon, Francis. « Socialiser par les loisirs ? Travail et professions à l'école primaire ». *Éducation et sociétés* 50, n° 2 (2023): 139-60. <https://doi.org/10.3917/es.050.0139>.

Lebon, Francis, et Simonet, Maud. « “Des petites heures par-ci par-là”. Quand la réforme des rythmes scolaires réorganise le temps des professionnels de l'éducation ». Actes de la recherche en sciences sociales 220, n° 5 (2017): 4-25. <https://doi.org/10.3917/arss.220.0004>.

Mamede, Maíra, et Julien Netter. « Former pour lutter contre les inégalités ». Recherche & formation 87, n° 1 (2018): 9-14. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.3414>.

Mélot, Colette. « Harcèlement scolaire et cyberharcèlement : mobilisation générale pour mieux prévenir, détecter et traiter ». Rapport d'Information. MI harcèlement scolaire et le cyberharcèlement, 22 septembre 2021. <https://www.senat.fr/rap/r20-843/r20-843.html>.

Netter, Julien. « Entre éducation populaire et scolaire, une histoire croisée des acteurs de l'école ». Agora débats/jeunesses 89, n° 3 (2021): 39-52. <https://doi.org/10.3917/agora.089.0039>.

———. « La réforme des rythmes à l'école : une appropriation socialement différenciée des activités culturelles ». Espaces et sociétés 166, n° 3 (2016): 63-77. <https://doi.org/10.3917/esp.166.0063>.

———. L'école fragmentée: division du travail et inégalités dans l'école primaire. 1re édition. Éducation et société. Paris: Puf, 2019.

———. « Ouverture de l'école et inégalités. Constats et perspectives ». Éducation et sociétés 50, n° 2 (2023): 17-31. <https://doi.org/10.3917/es.050.0017>.

———. « Une exposition “clés en main” : la difficile prise en compte des apprentissages dans le partenariat scolaire ». Carrefours de l'éducation 41, n° 1 (2016): 241-55. <https://doi.org/10.3917/cdle.041.0241>.

Netter, Julien, et Maíra Mamede. « Les enfants parlent de la classe ». Revue française de pédagogie 213, n° 4 (2021): 5-21. <https://doi.org/10.4000/rfp.10974>.

Pouts-Lajus, Serge, Marjorie Norbis, Marion Hajdenberg, et Julie Jaffré. « Evaluation nationale des PEDT ». Rapport final. Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, 27 mars 2017. <http://observatoire-reussite-educative.fr/ressources/outils/rapports%2C%20etudes/2017/evaluation-nationale-des-pedt-djepva>.

Traore, Boubou. Repères et références statistiques 2018. RERS - Repères et références statistiques 35. Ateliers d'impression du MEN, 2018. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/reperes-et-references-statistiques-sur-les-enseignements-la-formation-et-la-recherche-2018-47518>.

———. Repères et références statistiques 2019. Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et de Sports, 2019. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/rers-2019-47728>.

———. « Résultats de la première enquête de climat scolaire et victimation auprès des élèves de CM1-CM2 : 92,4 % d'entre eux déclarent se sentir “bien” ou “très bien” dans leur école ». Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Note d'Information, n° 22.08 (2022): 4. <https://doi.org/10.48464/ni-22-08&nbsp;>

Ville de Figeac. « Projet Éducatif Territorial de la Ville de Figeac 2021/2024 », 2021.

## Annexes

### Tableaux

#### Evolution de l'IPS dans les établissements scolaires des cantons de Figeac

Nom de l'établissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
EEPU LOUIS BARRIE [FIGEAC]	102,5	104,6	104,8	110,8	107,3	113,4	112,2
EEPU JACQUES CHAPOU [FIGEAC]	110,9	113,5	110	109,4	108,6	109,5	109
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE JEANNE D'ARC [FIGEAC]	108,7	108,6	106	104,6	104,2	107,2	114,1
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LISSAC ET MOURET	121,1	121,2	119,6	117,6	115,6	116,2	117,7
EEPU RAYMOND AURIERES PLANIOLES	107	110,5	105	111,2	116,9	119,2	115,1
EEPU FAYCELLES	115,6	117,8	116,7	115,2	115,1	114,8	116,6
EEPU LUNAN	111,9	112,8	117,3	117,1	114,2	111	110,6
EEPU CUZAC	105,4	103,3	105,1	106,3	105,1	107,8	105,4
EEPU BAGNAC SUR CELE	96,2	93,6	92,6	92,2	91,1	92,8	99,3
COLLEGE MARCEL MASBOU [FIGEAC]	106,4	109	108,2	107,7	108,6	109,2	108,7
COLLEGE PRIVEE JEANNE D'ARC [FIGEAC]	108,6	106,9	108	106,4	105,2	113,4	114,8

Source : DEPP – Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

#### Evolution des effectifs dans les établissements scolaires des cantons de Figeac

Dénomination principale	Nombre d'élèves 2019-2020	Nombre d'élèves 2020-2021	Nombre d'élèves 2021-2022	Nombre d'élèves 2022-2023	Nombre d'élèves 2023-2024
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE SAINT-FELIX	46	53	45	47	50
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LISSAC-ET-MOURET	104	106	109	113	113
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LUNAN	24	22	24	18	16
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PLANIOLES	46	43	36	45	43
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE FAYCELLES	48	47	53	48	43
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PAUL BERT	110	111	106	98	84
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE JEAN MOULIN	66	60	58	63	49
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE JEAN MARCENAC	77	66	62	61	73
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE LA PARRINE	75	62	65	61	73
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JACQUES CHAPOU	161	167	151	158	156
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE BEDUER	55	55	56	69	78
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CAMBES	34	32	29	32	29
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE CAMBURAT	19	22	21	17	18
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE CAPDENAC	22	22	22	20	20
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CARDAILLAC	47	35	40	44	38
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LOUIS BARRIE	114	99	102	100	97
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE JEANNE D'ARC	349	340	375	390	372
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE BAGNAC-SUR-CELE	78	79	72	70	71
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BAGNAC-SUR-CELE	47	39	36	35	34
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE CUZAC	36	35	40	41	38
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE FELZINS	36	30	33	35	26

Dénomination principale	Nombre d'élèves 2019-2020	Nombre d'élèves 2020-2021	Nombre d'élèves 2021-2022	Nombre d'élèves 2022-2023	Nombre d'élèves 2023-2024
ECOLEES PRIMAIRES PUBLIQUES FIGEAC	603	565	544	541	532
ECOLEES PRIMAIRES PUBLIQUES CANTON FIGEAC-1	306	305	304	324	324
ECOLEES PRIMAIRES PUBLIQUES CANTON FIGEAC-2	289	280	272	266	255
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE JEANNE D'ARC	349	340	375	390	372
Sources : DEPP – Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (2019-2023) ; Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Mairie de Figeac (2023-2024)					

### Evolution de la population figeacoise entre 0 et 9 ans

	2016	Part population	2017	Part population	2018	Part population	2019	Part population	2020	Part population
0 à 5 ans	376	3,82%	367	3,75%	359	3,67%	352	3,59%	349	3,57%
5 à 9 ans	402	4,09%	393	4,01%	384	3,93%	377	3,85%	380	3,88%
Ensemble	9 833		9 792		9 778		9 802		9 784	
Source : Insee, RP										

### Préférence entre 4 ou 4.5 jours

#### Selon territoire

Territoire	4 jours	4,5 jours	Cela m'est égal	
Figeac		49	54	18
Canton-1		8	6	2
Canton-2		3	10	1
Autres		2	3	
Inconnu		12	14	5
<b>Total général</b>		<b>74</b>	<b>87</b>	<b>26</b>

#### Selon revenus annuels du foyer

Revenu annuel foyer	4 jours	4,5 jours	Cela m'est égal	
0 à 10 000		7	6	2
10 000 à 26 000		13	14	4
26 000 à 74 000		35	41	14
74 000 à 158 000		3	2	
Inconnu		16	24	6
<b>Total général</b>		<b>74</b>	<b>87</b>	<b>26</b>

#### Selon type de famille

Type de famille	4 jours	4,5 jours	Cela m'est égal	
Familles avec 2 ou adultes ou +		56	66	15
Familles monoparentales		8	12	5
<b>Total général</b>		<b>64</b>	<b>78</b>	<b>20</b>



Selon nombre d'enfants dans le foyer

Nombre d'enfants foyer	4 jours	4,5 jours	Cela m'est égal	
1		13	20	11
2		44	41	8
3 et +		10	17	2
Inconnu		7	9	5
<b>Total général</b>		<b>74</b>	<b>87</b>	<b>26</b>

Selon type d'établissement

Type d'établissement	4 jours	4,5 jours	Cela m'est égal	
EP Maternelle sur Figeac		14	16	8
EP Elémentaire sur Figeac		33	55	11
Etablissement secondaire sur Figeac		2	5	
Plusieurs établissements		9	7	1
Autres (enseignement privé ou hors Figeac)		16	4	6
<b>Total général</b>		<b>74</b>	<b>87</b>	<b>26</b>